



HAL
open science

Les migrations climatiques internes aux États-Unis : se réfugier au sein de son pays en réponse aux changements environnementaux

Lucie Joncour

► **To cite this version:**

Lucie Joncour. Les migrations climatiques internes aux États-Unis : se réfugier au sein de son pays en réponse aux changements environnementaux. Sciences de l'Homme et Société. 2023. dumas-04548777

HAL Id: dumas-04548777

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04548777>

Submitted on 16 Apr 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

**Les migrations climatiques internes aux États-Unis : se
réfugier au sein de son pays en réponse aux changements
environnementaux**



Mémoire supervisé par Docteur Jean-Marc Serme.
Faculté de Lettres et Sciences Humaines
Département d'Anglais
M2, Textes, Image, Langues Étrangères
2022-2023

Remerciements

Je souhaite en premier lieu exprimer ma profonde reconnaissance envers mon directeur de mémoire, Jean-Marc Serme, du département d'anglais de l'UBO, pour ses conseils éclairés et sa flexibilité qui ont grandement contribué à la concrétisation de ce deuxième mémoire de recherche.

Merci à mes camarades de Master pour les échanges fructueux concernant nos travaux respectifs.

Enfin, je tiens à remercier mes proches, amis et famille. Leur soutien constant, teinté de curiosité pour ce sujet d'actualité, m'a aidé à affiner ma réflexion tout au long de cette année.

Table des matières

Table des illustrations	8
Introduction	11
I- Les migrations climatiques aux États-Unis : cadre théorique	15
Chapitre 1. Considérations scientifiques, terminologiques et juridiques	17
1. Climatologie	17
2. Migrations climatiques et environnementales	19
3. Système socio-écologique et migration intérieure	25
Chapitre 2. Corpus et questions de recherche	27
1. État de la recherche et démographie	27
2. Sources primaires et secondaires	28
3. Questions de recherche et démarche	29
Chapitre 3. Enjeux climatiques aux États-Unis	31
1. bouleversements insidieux de l'environnement	31
2. Catastrophes climatiques	33
3. Risque, Vulnérabilité et Résilience	35

II- Déplacements internes et foyers de migrations climatiques	37
Chapitre 4. Motifs de départ et les foyers d'émigration	41
1. Vulnérabilité socio-économique et marginalisation	41
2. Expansion urbaine et exposition aux risques	46
3. Migration préventive, réactive ou planifiée	51
Chapitre 5. Rôle des institutions fédérales et locales	53
1. Institutions fédérales et la FEMA	53
2. Hébergements d'urgence	56
3. Hébergements temporaires	57
4. Reconstruction de maisons	58
5. Déplacements planifiés	59
Chapitre 6. Dynamiques individuelles et communautaires	63
1. Théorie des facteurs d'attraction et de répulsion	63
2. Échelles de la migration	64
3. Défis de la mobilité pour les sans-abris	68

III- Se réfugier sur le sol national : enjeux identitaires et politiques	71
Chapitre 7. Les réfugiés face au déracinement : redéfinition identitaire	75
1. Entre héritage historique et défaillance du système américain	75
2. Catégorisation des victimes : réfugié ou migrant ?	76
3. Perte de la maison et déracinement	78
Chapitre 8. Résilience : les communautés face au défi de la dispersion spatiale	81
1. Dispersion et cohésion communautaire	81
2. Vivre dans un nouveau foyer	82
3. Stratégies d'adaptation	85
Chapitre 9. Quête pour une reconnaissance juridique	87
1. Droit international	87
2. Reconnaissance juridique et résilience	89
3. Évolutions Récentes sous l'administration Biden	90
Conclusion	93
Bibliographie	97

Table des illustrations

Illustration page de couverture

Cresencio Rodriguez-Delgado. « California's climate migrants and the difficulty of finding a new home », *PBS New Hour*, 25 août 2022, <https://cutt.ly/xwj59RWs>.

Illustration 1

Bernadette Mérenne-Schoumaker. « Migrations climatiques et migrations environnementales », *Géocofluences*. 2020. <https://cutt.ly/kwgKpGTl>.

Illustration 2

« Newtok, Shishmaref and Kivalina all face major erosion problems », *New York Times*, 27 mai 2007. <https://archive.nytimes.com/www.nytimes.com/imagepages/2007>.

Illustration 3

Will Bunch. « Why the fate of this tiny Louisiana island is the world's most important news story of 2019 », *The Philadelphia Inquirer*, 2019, <https://www.inquirer.com/news/columnists/climate-change-accelerating-tips-isle-de-jean-charles-louisiana>.

Illustration 4

Jeff Goodell. « Goodbye, Miami », *Rolling Stone*, 30 juin 2013, <https://cutt.ly/iwgKkmaN>.

Illustration 5

Photographie par Brian Van Der Brug. « Greenville was destroyed by wildfire? Can it be rebuilt to survive the next one ? », *Los Angeles Times*, 30 mai 2022, <https://cutt.ly/dwgKc7BX>.

Illustration 6

Josh Neufeld. *New Orleans After the Deluge*. National Geographic Books, 2010.

Illustration 7

Photographie par Cécile Clocheret. « How sea level rise drove the native community of de Jean Charles from their homes », *Abc News*, 20 avril 2023, <https://cutt.ly/UwgKSQZl>.

Illustration 8

Josh Neufeld. *New Orleans After the Deluge*. National Geographic Books, 2010.

Illustration 9

Photographie par Rachel Bujalski. « The town at the center of California's climate refugee crisis », *The Guardian*, 22 mai 2022, <https://cutt.ly/2wgKJgJk>.

Illustration 10

Community Master Planning and Program Development for the Isle de Jean Charles Resettlement. « Phase 2 Report » (Juin 2021). <https://isledejeancharles.la.gov/sites>.

Illustration 11

Community Master Planning and Program Development for the Isle de Jean Charles Resettlement . « Phase 2 Report » (Juin 2021). <https://isledejeancharles.la.gov/sites>.

Illustration 12

Photographie par Bryan Tarnowski. « Indigenous residents face the future on Louisiana's coast », *The Guardian*, 12 septembre 2021, <https://cutt.ly/YwgKN1zM>.

Introduction

Les États-Unis ont été le théâtre d'une histoire migratoire riche, profondément influencée par des facteurs climatiques et environnementaux. Les sources archéologiques attestent de périodes prolongées de sécheresse aux XIIe et XIIIe siècles, ayant engendré des déplacements de populations autochtones vers l'Ouest américain (Benson et al. 2007). Au moment de la Grande Dépression des années 1930, une convergence de sécheresses persistantes, de tempêtes de sable et d'une dépression économique a contraint les fermiers pauvres à orchestrer une migration vers la Californie, éloignée des États des Grandes Plaines. Plus récemment, des productions cinématographiques telles que *The Day After Tomorrow* (2004) et *Interstellar* (2014) ont dépeint des mondes en proie au réchauffement climatique, devenus inhospitaliers où les humains sont à la recherche de refuges viables.

À l'aube du XXIe siècle, les mobilités humaines s'imposent comme une problématique incontournable au sein d'une ère géologique marquée par l'influence majeure des activités humaines sur les écosystèmes. Le météorologue néerlandais Paul Crutzen identifie l'époque actuelle comme celle de l'Anthropocène, une période caractérisée par l'influence prédominante des actions humaines sur la planète (2007, 141). Cette influence suscite des perturbations touchant notre écosystème, telles que la perte de biodiversité, le dérèglement climatique et la pollution atmosphérique et aquatique. Face à un environnement qui se détériore, la migration humaine s'impose de plus en plus comme une réponse face à des conditions de vie devenues précaires et périlleuses. Achim Steiner, ancien directeur général du Programme des Nations Unies pour l'environnement, affirme que « la migration humaine, qu'elle soit subie ou volontaire, représente probablement l'une des conséquences les plus saillantes de la dégradation et du changement climatique dans les décennies à venir » (2008, 4). Toutefois, nul besoin d'attendre les prochaines décennies pour constater les effets du réchauffement planétaire sur la mobilité : les mouvements migratoires climatiques sont déjà en action à l'échelle mondiale et cette réalité suscite un intérêt croissant, à la fois de la part des gouvernements et des chercheurs.

Aux États-Unis, les rapports entre le changement climatique et la migration sont déjà visibles. En effet, dans de nombreuses communautés du pays, les fractures environnementales poussent des milliers de personnes à quitter leur foyer. Il convient de noter dès maintenant que les migrations climatiques ne représentent qu'une fraction des migrations environnementales :

elles se distinguent par leur relation étroite avec des phénomènes comme la sécheresse et la montée des eaux, qui résultent essentiellement du réchauffement climatique d'origine anthropique. En conséquence, cette étude exclura le cas de figure des déplacés environnementaux qui changent d'habitat à cause de calamités dites naturelles, comme les éruptions volcaniques ou les séismes. Ce mémoire abordera le cas des citoyens américains, qui, « *essentiellement pour des raisons liées à un changement environnemental soudain ou progressif influant négativement sur leur vie ou leurs conditions de vie, sont contraints de quitter leur foyer habituel ou le quittent de leur propre initiative, temporairement ou définitivement* » et qui de ce fait, se déplacent à l'intérieur des États-Unis (Organisation Internationale pour les Migrations, 2004 : 32).

Les déplacés climatiques font l'objet d'une attention médiatique croissante dans les médias américains, alimentant ainsi des débats autour de la terminologie appropriée. Certains articles de presse titrent « *Americans are becoming climate migrants before our eyes* », tandis que certains médias, à l'instar du *New York Times*, préfèrent parler de réfugiés : « *Resettling the First American Climate Refugees* ». Ces désignations soulèvent la question de savoir s'il convient de parler de migrants ou de réfugiés. Aucun consensus ne s'est formé à ce jour. Biermann et Boas (2010), chercheurs en climatologie, considèrent que le terme « réfugié » constitue une réalité sociale mais pas une réalité juridique. De nombreux spécialistes s'accordent à dire que l'utilisation des termes « réfugié climatique » ou « migrant climatique » est réductrice et trompeuse, car elle suggère une cause unique (le climat), alors que les migrations environnementales s'inscrivent dans un ensemble multicausal, à la croisée des enjeux économiques, sociaux et politiques. Cette notion de système socio-écologique sera approfondie tout au long de ce mémoire. Les systèmes socio-écologiques sont des entités qui intègrent étroitement la société humaine et la nature dans une interaction constante. Les êtres humains modifient en permanence leur environnement naturel, par des activités telles que l'agriculture, la construction, ou encore l'exploitation forestière. En retour, les conditions environnementales, telles que le climat, les ressources naturelles, et la biodiversité, influencent la société humaine et les trajectoires migratoires. Il est essentiel de noter que les conditions environnementales et les risques climatiques ne sont pas des entités autonomes, mais sont avant tout le résultat de choix humains et politiques. Les décisions prises au niveau social et politique ont un impact direct sur la santé de l'écosystème et le degré d'exposition aux risques environnementaux, un point qui est mis en avant par le sociologue Ulrich Beck dans son ouvrage *La Société du Risque* publié en 1986. Dans ce contexte, l'adaptation et la

résilience émergent comme des stratégies pour garantir la durabilité des systèmes socio-écologiques face aux changements environnementaux.

Le présent travail a pour objectif de comprendre les mécanismes de la migration climatique interne, et la manière dont elle redéfinit les contours des communautés, le rapport au territoire et à la maison. L'analyse s'articulera autour du continuum migratoire : avant, pendant, et après le déplacement. Cette recherche mettra en lumière la diversité des systèmes socio-écologiques touchés par les migrations climatiques, telle que la communauté insulaire autochtone de l'Isle de Jean-Charles en Louisiane, des familles de South Beach à Miami ou encore les rescapés des incendies de forêt en Californie. Les migrants échappent à des catégorisations strictes en raison de la complexité et de la diversité de leurs situations. Néanmoins, l'enjeu politique et identitaire émerge comme un dénominateur commun parmi tous ces cas de figure. Les réfugiés se trouvent plongés dans une dialectique complexe entre leur statut de citoyens et d'étrangers dans leur propre pays, exposant les défaillances du système américain et suscitant des interrogations quant à la résilience nécessaire pour affronter ces défis.

La première partie du mémoire clarifie le cadre théorique et les enjeux terminologiques qui enveloppent les notions de migrants et de réfugiés environnementaux et climatiques. Nous contextualisons les changements climatiques tangibles survenant aux États-Unis, abordant des phénomènes tels que la sécheresse, la montée des eaux, et les feux de forêts. La deuxième partie examinera les modalités des migrations climatiques internes, analysant les différentes échelles de déplacement, les moments temporels clés du parcours migratoire et l'implication des acteurs tels que les instances gouvernementales et les communautés locales, dans une perspective de collaboration. Les individus peuvent être relogés dans des habitats aussi variés qu'une maison, un mobile-home, ou des hébergements d'urgence. Enfin, la troisième partie abordera les implications politiques et identitaires de ce déplacement interne, en mettant en évidence la complexité émotionnelle de l'expérience d'être un réfugié dans son propre pays. Nous explorerons la manière dont les individus interagissent et s'engagent avec leur nouveau lieu de vie après la migration. La question de la résilience s'avère aussi pertinente dans ce contexte, examinant comment les réseaux locaux et communautaires naviguent dans un paysage changeant et se mobilisent face à des bouleversements environnementaux qui devraient s'accroître au cours des prochaines décennies.

PARTIE I

Les migrations climatiques internes aux États-Unis : cadre théorique et état des lieux

Cette première partie est structurée en trois chapitres. Le premier explore les cadres théoriques, à partir desquels les questions de recherche sont formulées. Le deuxième chapitre traite de la méthodologie, des sources primaires et secondaires et de l'analyse des données. Le troisième chapitre met l'accent sur les considérations scientifiques concernant le changement climatique aux États-Unis, territoire qui constitue notre étude de cas.

Chapitre 1. Le changement climatique et les flux migratoires : considérations scientifiques, terminologiques et juridiques

Ce premier chapitre introduit les concepts-clés des migrations climatiques et propose des pistes de réflexion et de recherche solides pour problématiser cet enjeu. Les lignes qui suivent délimitent et définissent un cadre théorique à la croisée des considérations scientifiques, juridiques, et académiques. Les migrations environnementales sont un phénomène au croisement de deux champs disciplinaires : la climatologie et les études migratoires. De nombreuses études suggèrent que le changement climatique a un impact sur la migration. Selon l'Organisation des Nations Unies, il est prévu que jusqu'à 143 millions de personnes soient déplacées en raison des effets du réchauffement climatique d'ici 2050. D'après une étude menée par l'*Internal Displacement Monitoring Centre*, principal organisme international de surveillance des déplacements internes, plus de 7,3 millions de personnes ont été déplacées aux États-Unis entre 2008 et 2018 en raison du climat. Ces données nous montrent bien l'interdépendance qui existe entre les phénomènes climatiques et les flux migratoires. Il convient donc d'introduire ces cadres théoriques pour en clarifier les enjeux et la terminologie.

1. Climatologie

La climatologie est une branche de la géographie physique qui étudie le climat et ses variations à différentes échelles du temps et de l'espace. Elle permet de dessiner les tendances du changement climatique sur notre planète, en prenant en compte des paramètres scientifiques tels que les températures, les précipitations, les vents, l'humidité de l'air, la répartition des masses d'eau et la présence de gaz à effet de serre. L'ouvrage *Climatology : An Atmospheric Science* de John E. Oliver propose une introduction à la science de la climatologie. Il couvre l'évolution de ce domaine d'étude depuis son essor au début du XIXe siècle jusqu'à nos jours. De nombreux termes issus des études climatiques ont fait la une de l'actualité ces dernières décennies : le réchauffement climatique, le changement climatique et

le dérèglement climatique. Ces trois termes sont souvent utilisés de manière interchangeable : or, leur signification n'est pas la même et mérite d'être clarifiée.

Réchauffement climatique anthropique

Le géophysicien Wallace Broecker est l'un des premiers scientifiques à alerter sur un réchauffement climatique de grande ampleur, dans un article de la revue américaine *Science* en 1975. Il y décrit la hausse des températures provoquée par les émissions de gaz à effet de serre,

It is possible that we are on the brink of a several-decades-long period of rapid warming. The CO2 effect will tend to become a significant factor and by the first decade of the next century we may experience global temperatures warmer than any in the last 1000 years. (460)

La communauté scientifique utilise le terme *réchauffement climatique* pour décrire l'augmentation de la température moyenne de la surface terrestre. Nous pouvons nous référer aux rapports du GIEC (*IPCC* en anglais) qui expliquent que le réchauffement planétaire est causé par les émissions de gaz à effet de serre. Différentes activités humaines sont à l'origine de ces émissions dans l'atmosphère : la combustion d'énergies fossiles (pétrole, gaz naturel, charbon), l'agriculture intensive ou encore la déforestation. Il faut donc garder à l'esprit que le réchauffement climatique est de nature anthropique, car elle est la conséquence de la présence ou de l'action de l'être humain. Dans les années 2000, le GIEC a popularisé l'utilisation du terme *anthropogenic global warming* qui se traduit en français par réchauffement climatique d'origine anthropique,

This report addresses causes of change, considering both natural and anthropogenic drivers of climate change. It analyzes the chain including greenhouse gas emissions and concentrations, to radiative forcing and resultant climate change, and evaluates whether observed changes in climate and in physical and biological systems can be attributed to natural or anthropogenic causes. (2007, 5)

Les groupes d'experts climatiques, à l'instar du GIEC, l'OMN ou encore l'ONU préfèrent parler de *réchauffement planétaire*, afin de rester fidèle au terme anglais de *global warming*. Le 20 mars 2023, le GIEC a publié un rapport spécial portant sur les conséquences d'un réchauffement planétaire de 3,2°C d'ici la fin du siècle.

Changements et dérèglement climatiques

Par souci de précision, les climatologues préfèrent parler de réchauffement plutôt que de changement. En effet, ce dernier ne donne pas d'indication sur l'évolution des températures : il peut aussi bien s'agir d'un réchauffement qu'un refroidissement. Toutefois, quand il s'agit de décrire les conséquences de l'augmentation des températures liée aux émissions de gaz à effet de serre, les grandes organisations de référence emploient toutes le terme *changements climatiques* au pluriel, pour en étudier les causes et leurs répercussions potentielles. Il en va de même pour le terme « dérèglements climatiques », étant davantage utilisé au pluriel. Il fait référence aux conséquences du réchauffement global sur les faits météorologiques et climatiques. Ainsi, ces changements (ou plus rarement dérèglements), incluent des phénomènes tels que les vagues de chaleur, les fortes précipitations, les sécheresses, les cyclones tropicaux ou encore la fonte des glaces.

Des changements généralisés se produisent depuis plusieurs décennies à cause de l'influence humaine qui a provoqué un réchauffement de l'atmosphère, des océans et des terres. Comme nous allons le voir, les flux migratoires qui retiennent notre attention sont liés à un réchauffement planétaire d'origine humaine, plutôt que des facteurs naturels comme les éruptions volcaniques ou les séismes.

2. Migrations climatiques et environnementales

Diverses terminologies ont été façonnées pour décrire la mobilité humaine en réponse aux phénomènes climatiques. Si nous faisons référence aux mobilités migratoires, les termes « migration environnementale » ou « migration climatique » peuvent être utilisés. S'il s'agit plus précisément des personnes touchées par les déplacements, nous pouvons croiser les termes « réfugiés », « migrants », ou « déplacés » environnementaux/climatiques. Ce point analysera les différentes terminologies qui existent et les choix qui ont été faits dans le cadre de ce mémoire.

Climigration et les mobilités climatiques

Il faut remonter à la littérature académique du début des années 2010 pour trouver la première mention du mot *climigration*. C'est à Robin Bronen, avocate et chercheuse en justice

environnementale, que l'on doit la popularisation de ce terme pour décrire le phénomène des personnes contraintes de migrer en raison des effets du réchauffement planétaire,

"Climigration" is the term that best describes forced migration due to climate change. Climigration results from gradual climate-induced ecological changes, combined with repeated extreme weather events, which severely impact infrastructure, such as health clinics and schools, as well as the livelihoods and well-being of the people residing in the community. Climigration occurs when a community is no longer sustainable for ecological reasons. Climigration means there is no ability to return home because the home is underwater or sinking in thawing permafrost. (Afifi et Jager 89)

Si ce terme a d'abord été employé dans l'étude des peuples autochtones d'Alaska qui font face aux changements climatiques, il est maintenant utilisé pour décrire toute mobilité liée à des dérèglements tels que la montée des eaux, la sécheresse, les inondations et les événements climatiques extrêmes. Nous pouvons dire qu'il y a deux tendances dans la sphère de la climigration : les *migrations environnementales*, et les *migrations climatiques*.

Migration environnementale et les migrants environnementaux

Le concept de migration environnementale et de migrants environnementaux est discuté dans la sphère académique depuis au moins les années 1980. Le rapport du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) est l'une des premières références du terme « migration environnementale » et a été largement cité dans la littérature scientifique depuis lors. L'universitaire égyptien Essam El Hinnawi en donne la définition suivante,

In a broad sense, all displaced people can be described as environmental migrants, having been forced to leave their original habitat (or having left voluntarily) to protect themselves from harm and/or to seek a better quality of life. However, for the purpose of this book, environmental refugees are defined as those people who have been forced to leave their traditional habitat, temporarily or permanently, because of a marked environmental disruption (natural and/or triggered by people) that jeopardized their existence and/or seriously affected the quality of their life. By environmental disruption in this definition it means any physical, chemical and/or biological changes in the ecosystem that render it, temporarily or permanently, unsuitable to support human life. (1985, 4)

Il fait référence au déplacement de personnes qui ont été forcées de quitter leur domicile ou leur communauté en raison de facteurs environnementaux, d'origine naturelle ou anthropique. Ce point mérite d'être souligné. Comme nous l'avons vu précédemment, le réchauffement climatique a pour origine l'action de l'être humain sur la planète. Toutefois, il existe des ruptures environnementales dites « naturelles », car elles ne sont ni déclenchées ni accentuées par les activités humaines. Ainsi, la catégorie des migrants environnementaux inclut les individus qui se déplacent à cause de phénomènes de natures géophysiques (tremblements de terre, éruptions volcaniques), ou à cause de changements climatiques qui sont causés par l'action humaine. Ainsi, les migrations climatiques ne forment qu'une partie des migrations environnementales.

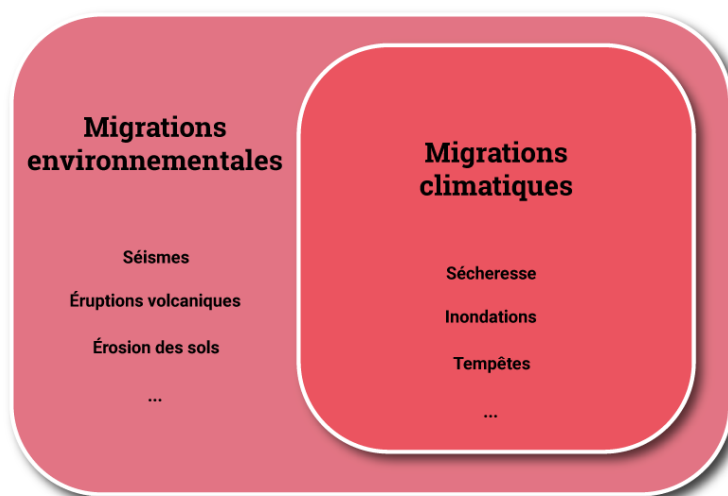


Fig. 1. Bernadette Mérenne-Schoumaker. « Migrations climatiques et migrations environnementales », *Géoconfluences*. 2020.

Migration climatique

Il convient alors de faire une distinction importante entre les migrations environnementales et les migrations induites par le changement climatique (en anglais, *climate-change induced migration*). Alors que les migrations environnementales peuvent être causées par toute une série de facteurs environnementaux, les migrations climatiques sont spécifiquement causées par l'effet du réchauffement planétaire. La définition qui nous guidera tout au long de ce mémoire est celle donnée par l'Organisation Internationale pour les Migrations dans son glossaire en 2004,

Les personnes ou groupes de personnes qui, essentiellement pour des raisons liées à un changement environnemental soudain ou progressif influant négativement sur leur vie ou leurs conditions de vie, sont contraintes de quitter leur foyer habituel ou le quittent de leur propre initiative, temporairement ou définitivement et qui de ce fait, se déplacent à l'intérieur de leur pays ou en sortent. (32)

Cette définition distingue les changements environnementaux *soudains* et ceux qui sont *progressifs*.

Changements environnementaux soudains	Inondations Cyclones et ouragans Feux de forêts
Changements environnementaux progressifs	Sécheresses Élévation du niveau des mers Fonte du pergélisol

Ce mémoire se consacre à l'étude des migrations *climatiques*. Nous pouvons regarder de plus près les différents statuts que l'on peut trouver au sein des personnes touchées par les mobilités climatiques. La sphère académique et scientifique différencie souvent les migrations dites *volontaires* et celles *forcées* : les migrants climatiques, qui décident de partir, et les réfugiés, qui y sont forcés. Nous allons nous intéresser au statut de migrant, puis au statut de réfugié et ensuite le statut de déplacé, et voir les débats juridiques dont ils font l'objet.

Migrants climatiques

Les migrants sont des personnes qui changent de domicile, à l'intérieur de leur propre pays ou au-delà des frontières nationales, à la recherche d'opportunités économiques, d'une meilleure éducation ou pour retrouver les membres de leur famille. Généralement, leur déplacement n'est pas motivé par des menaces immédiates pour leur sécurité (contrairement aux *réfugiés*). Fabrice Renaud, chercheur en résilience communautaire, a regardé de plus près les différentes catégories qui existent au sein du statut de migrant climatique à la lumière des

dégradations écologiques. Le tableau suivant résume la pensée exposée par Fabrice Renaud et ses collègues dans un article écrit en 2011 :

<i>Migrants en situation d'urgence environnementale</i>	Les migrants qui doivent fuir en raison d'événements soudains et chercher refuge pour sauver leur vie.
<i>Migrants contraints par l'environnement</i>	Les migrants qui sont contraints de partir pour éviter la détérioration environnementale progressive et qui peuvent ne pas avoir le choix de revenir.
<i>Migrants motivés par des facteurs environnementaux</i>	Les migrants qui choisissent de quitter un environnement en détérioration afin d'éviter un affaiblissement de leurs moyens de subsistance.

Réfugiés climatiques

Les réfugiés sont des personnes qui ont été forcées de quitter leur foyer en raison d'un conflit, de persécutions ou d'autres violations des droits de l'homme et qui ont franchi une frontière internationale pour entrer dans un autre pays. Dans la perspective des mobilités climatiques, le terme « réfugié » porte à confusion, étant considéré comme un abus de langage par de nombreux spécialistes, et cela pour deux raisons. Tout d'abord, être un réfugié implique de quitter son pays d'origine, or, la majorité des migrations climatiques se font au sein d'un même territoire. De plus, ils font l'objet d'un statut politique clair, défini par la Convention de Genève en 1951.¹ On comprend alors pourquoi le terme « réfugié climatique » ne fait pas consensus au sein de la communauté scientifique : il fragilise le statut des réfugiés politiques, et de ce fait ne permet pas aux déplacés environnementaux d'être correctement reconnus juridiquement. Stephen Castles, ancien directeur de l'Institut International des Migrations et Mark J. Miller critiquent l'utilisation du terme réfugié environnemental, arguant qu'il suggère à tort une unique causalité environnementale,

Le terme de réfugié environnemental est simpliste, unilatéral et trompeur. Il implique une cause unique qui existe très rarement dans la pratique. Les facteurs environnementaux font

¹ Un réfugié est une personne qui, en cas de retour dans son pays, craint « avec raison d'être persécuté du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe ou de ses opinions politiques ».

partie d'un ensemble complexe de causes multiples, dans lequel ils sont étroitement liés aux facteurs de nature économique, sociale, et politique. (5)

Cependant, malgré les controverses, ce terme est tout de même employé dans les sphères académiques et scientifiques, à l'instar des Nations Unies pour l'environnement en 1985,

Un réfugié climatique est une personne contrainte de quitter son pays du fait d'une catastrophe climatique ou plus précisément du réchauffement climatique affectant son lieu de vie. Le réfugié climatique est ainsi inclus dans une catégorie plus vaste, celle des réfugiés environnementaux. (23)

Biermann et Boas, chercheurs spécialisés dans le domaine des politiques environnementales et du développement durable, défendent l'utilisation du terme réfugié climatique dans un article sur la protection juridique de ces derniers (2010, 60). D'après eux, cette expression constitue un concept social mais pas légal. Même s'il ne correspond pas à une réalité juridique, il a le mérite de mettre en lumière des questions sous-jacentes. Réfugié vient du latin *refugium*, qui se traduit par « action de se réfugier », « lieu de refuge », ou « asile ». La question du refuge est primordiale et doit être interrogée. Où est-ce que les migrants se réfugient ?

Déplacés climatiques

Les personnes déplacées sont des personnes qui ont été forcées de quitter leur foyer en raison de persécutions, d'un conflit ou d'autres violations des droits de l'homme. Contrairement aux réfugiés, les personnes déplacées n'ont pas franchi de frontière internationale, ce pourquoi elles sont souvent appelées « personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays » (PDI). Le *Projet de Convention relative au statut international des déplacés environnementaux* a été proposé en 2008 et révisé en 2010 par des juristes spécialisés en droit de l'environnement de l'Université de Limoges. Cette Convention constitue la proposition la plus complète pour la protection des déplacés environnementaux, qui sont définis comme,

Les personnes physiques, les familles, groupes et populations confrontés à un bouleversement brutal ou insidieux de leur environnement portant inéluctablement atteinte à leurs conditions de vie, les forçant à quitter, dans l'urgence ou la durée, leurs lieux habituels de vie. Le déplacement a lieu soit à l'intérieur d'un même État, soit de l'État de résidence vers un ou plusieurs autres États d'accueil.

Une autre disposition légale aborde la question des déplacés internes. En 1998, Francis M.Deng, alors Représentant du Secrétaire général des Nations Unies pour les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, élabore les lignes directrices d'un texte intitulé *les Principes directeurs relatifs au déplacement de personnes à l'intérieur de leur propre pays*. Cette disposition indique que les déplacés ont le droit de bénéficier d'une assistance humanitaire, telle que la nourriture, des médicaments, et un abri. Par ailleurs, ils ont le droit de recevoir une assistance de la part des autorités compétentes pour retrouver leur lieu de résidence habituel. Cependant, ce texte ne présente pas de portée juridique contraignante. Il revient aux autorités des États concernés par ces déplacements d'appliquer ces principes.

Il faut bien garder en tête que le statut des migrants climatiques reste largement indéfini, comme le note la climatologue Karen Elizabeth McNamara (2009, 475). Au sein de la gouvernance mondiale, on note de nombreuses disparités au niveau de la terminologie utilisée : l'Organisation Internationale pour les Migrations emploie le terme « migrants environnementaux », alors que le Haut-Commissariat des Nations-Unies pour les Réfugiés évoque le terme de « déplacés environnementaux ». Malgré des différences terminologiques, les grandes instances s'accordent toutes sur la dimension multicausale des migrations climatiques, qui transcendent le simple facteur climatique.

3. Système socio-écologique et migration intérieure

L'étude des mobilités climatiques va de pair avec une approche spatiale et géographique. Dans cette perspective, il est important d'aborder la question des systèmes socio-écologiques (SSE). Le sociologue Gilberto Gallopin (1994) définit les SSE comme des systèmes où les aspects sociaux, économiques et écologiques sont interconnectés,

Un système socio écologique se réfère à tout système construit à partir d'un composant sociétal (ou humain) et d'un composant écologique (ou biophysique). Les systèmes socio-écologiques peuvent être urbains aussi bien que ruraux. [...] Les systèmes socio-écologiques existent à différents niveaux, allant du local (d'un foyer en interaction avec ses alentours) au global (l'humanité entière et l'écosphère). (19)

Les mobilités climatiques intérieures (au sein d'un même pays) existent dans un système composé d'une composante sociétale (humaine) et d'une composante écologique qui

interagissent. Afin de mieux saisir les enjeux de cette notion, il convient de faire la distinction entre trois termes qui vont nous guider dans notre réflexion : la nature, l'environnement et la société.

Nature, environnement et société

La nature est constituée de caractéristiques biologiques, chimiques et physiques qui régissent les systèmes terrestres et aquatiques (Folke, 1996 : 1018). L'environnement, du latin « *envivare* », est le résultat de l'interaction entre le milieu naturel (climat, faune, flore), et l'environnement culturel, à savoir les activités socio-économiques et les éléments issus de la production humaine. Enfin, la société fait référence à un ensemble d'êtres humains vivant en groupe organisé et qui partage une compréhension minimale de certaines institutions et des attentes mutuelles. Les systèmes socio-écologiques dépendent d'un environnement en constante évolution. Les migrations intérieures peuvent être une réponse à des pressions environnementales croissantes et un système socio-écologique qui se détériore.

En résumé, l'étude des SSE nous intéresse pour trois points :

1. Le changement climatique est un facteur qui perturbe les SSE. Les actions humaines, telles que l'industrialisation, l'agriculture intensive, l'exploitation des ressources, agissent sur le système naturel et entraînent des modifications sur le long terme.
2. En conséquence, les perturbations dans les SSE et les environnements biophysiques peuvent influencer la décision des populations de migrer.
3. Enfin, la migration en elle-même entraîne une métamorphose des SSE, d'un point de vue sociétal, écologique et spatial. Cela est d'autant plus vrai dans le cadre des migrations internes, c'est-à-dire le déplacement des personnes à l'intérieur d'un pays. Les foyers d'émigration et d'immigration deviennent des sites de justice environnementale, qui redéfinissent le territoire concerné.

Chapitre 2. Corpus et questions de recherche

Après une introduction où les concepts fondamentaux ont été détaillés, ce second chapitre s'ouvre sur les sources primaires et secondaires qui ont été retenues pour guider ma recherche ainsi que la démarche adoptée pour l'exécution de ce travail.

1. État de la recherche et démographie

La littérature sur la migration climatique ou les mobilités climatiques a connu un essor considérable depuis les années 2000, accompagnée d'un consensus sur la nécessité d'inclure la recherche sur la mobilité climatique dans la théorie générale de la migration,

Conceptual frameworks for robustly exploring and understanding the impacts of climate change upon migration are lacking in some key areas, and the body of empirical studies remains thin. This paper attempts to provide a critical review of climate migration literature, as well as presenting a new conceptual model of the identification of the drivers of migration in the context of climate change. Through systematic, pan-disciplinary and homogenous application of theory to different geographical contexts, we aim to improve understanding of the impacts of climate change on migration. (Parrish et al., 2020 : 6036)

La relation entre les effets néfastes du changement climatique et les différents types de mobilité humaine a été reconnue comme une réalité actuelle, et plus seulement comme un problème hypothétique futur (Ghosh et Orchiston, 2022 : 47). Alexander Campbell, professeur de géographie à l'Université de Sydney, critique l'insuffisance de preuves empiriques dans la recherche sur la migration climatique. Bien que diverses méthodes qualitatives ont été utilisées dans la recherche, comme les entretiens et les enquêtes de terrain, il note un manque d'études empiriques qui appliquent la géo-information et la démographie (2014). Dans le champ de la démographie, la question qui se pose est la suivante : les migrations environnementales sont-elles mesurables ? Un défi que cette question soulève est de savoir s'il est possible de distinguer parmi l'ensemble des migrations celles qui seraient liées à l'environnement, et celles qui n'auraient pas de lien avec l'environnement (Véron et Golaz, 2015). Il existe des sources qui dressent un portrait intéressant de la migration interne aux États-Unis. La plupart des démographes ont recours à *U.S Census Bureau*, qui collecte des données sur les migrations à l'échelle nationale.

2. Sources primaires et secondaires

Il est important de clarifier que ce mémoire n'est pas le résultat d'une enquête anthropologique de terrain impliquant une collecte de données directes aux États-Unis. Autrement dit, je n'ai pas recueilli de témoignages de première main et je n'ai pas rencontré les individus concernés par les migrations climatiques. Les témoignages présentés sont issus d'articles de presse et de livres écrits par des anthropologues. Les chercheurs que j'ai cités ont adopté une approche d'anthropologie participative qui consiste à s'engager activement dans la société qu'ils étudient en participant aux activités quotidiennes et en vivant parmi les personnes (Spradley, 1980). C'est précisément la méthode qu'a employée Elizabeth Marino, géographe et chercheuse en changement climatique, lorsqu'elle s'est rendue à Shishmaref (Alaska) en 2008,

I spent six months in Shishmaref, spread over three trips between 2008 and 2010, conducting ethnographic fieldwork, holding interviews, participating in daily life, playing basketball, putting away black (seal) meat, and conducting a limited survey. This research was done specifically to identify the contributing variables to habitual flooding that, subsequently, drive the need for relocation. I was also interested in the political obstacles to successful relocation. (2015, 11)

Plus récemment, Jake Bittle, journaliste américain, dresse le portrait d'une génération de migrants climatiques internes dans son ouvrage *The Great Displacement* publié en 2023,

This book tells the firsthand stories of people whose lives have already been touched by climate change, who have already lost their homes and their histories to a crisis that millions more of us will soon confront. It draws on hundreds of original interviews and thousands of pages of research to show how climate disasters expose fundamental flaws in where and how we have chosen to build our communities. It also illustrates how government disaster policy and the private housing market combine to push people away from the riskiest places in the aftermath of floods and fires, creating a cycle of displacement and relocation. But this book is also a portrait of a generation of domestic climate migrants, one that is growing larger every year. (5)

Les témoignages sont aussi présents dans un autre type de source qu'il convient d'examiner, à savoir les articles de presse. Ces derniers offrent des témoignages directs et contemporains des événements, mais peuvent aussi fonctionner comme des sources secondaires, analysant et commentant ces événements. Cependant, il est important de noter que, bien que les

témoignages présentent des informations précieuses, ils ne sont jamais objectifs. Ces derniers sont souvent influencés par les biais personnels, les souvenirs déformés ou les interprétations subjectives de l'individu. Le mémoire a été organisé de manière à mettre en avant la voix et l'expérience des migrants climatiques tout en les liant à une littérature et des cadres conceptuels plus larges.

3. Questions de recherche et démarche

Une recherche documentaire rigoureuse a été adoptée pour étudier les mouvements migratoires liés aux changements climatiques anthropogènes aux États-Unis. Afin de me familiariser avec ce sujet, j'ai utilisé des moteurs de recherche spécialisés pour trouver des sources sur les populations concernées. Je me suis vite rendue compte du caractère multidisciplinaire des déplacements climatiques, notamment grâce aux articles de presse qui mettent en avant le processus de décision chez les migrants, à la lumière des considérations économiques, climatiques et communautaires. Par ailleurs, les données en ligne ont montré des disparités terminologiques (certains articles se référant à des *réfugiés*, *migrants* ou *déplacés environnementaux/climatiques*), rendant nécessaire la clarification des termes dans ce domaine. Il a fallu ensuite explorer les changements climatiques qui allaient faire l'objet de ma recherche. Cinq contextes spécifiques dans les changements environnementaux ont été retenus : la montée des eaux, la sécheresse, les feux de forêts, les inondations et les conditions météorologiques extrêmes (Spierings, 7). Un axe de recherche clair a été établi, visant à comprendre comment l'augmentation des événements climatiques et progressifs conduit à une augmentation des migrations climatiques et d'étudier le caractère polymorphe de ces pratiques de mobilité aux États-Unis. Le choix des territoires n'est pas exhaustif : en effet, il y a de nombreuses villes et États qui ne sont pas prises en compte dans la recherche. Ce choix résulte d'une décision délibérée de me concentrer sur des régions spécifiques que je trouve représentatives des enjeux du sujet. Ainsi, les régions que j'ai choisi mettent en avant ces différentes problématiques :

1. Quel est l'état des lieux des liens entre le changement climatique, la dégradation de l'environnement et la migration aux États-Unis ?
2. Quels sont les principaux facteurs climatiques et environnementaux et économiques qui influencent la migration interne et quels sont les principaux groupes concernés ?

3. Quelles sont les raisons pour lesquelles certaines personnes sont plus enclines à migrer climatiquement que d'autres ?
4. Comment se manifestent les migrations climatiques en termes d'échelles géographiques, et quels sont les facteurs déterminants influençant la distance parcourue par les populations déplacées ?
5. Quelles sont les politiques et les programmes gouvernementaux mis en place pour gérer les flux de migrations climatiques ?
6. Quelle est la situation juridique actuelle des migrants climatiques et comment cela influence-t-il leur statut et leurs droits ?

Pour répondre à ces interrogations, j'ai utilisé des données issues d'un large éventail de champs disciplinaires incluant des domaines académiques variés, tels que les études géographiques, environnementales, sociales et politiques. J'ai navigué au sein de cette littérature et des débats qui l'animent, tout en restant consciente du défi posé par la terminologie et le vécu des populations. Jake Bittle explique que la notion de migrants climatiques peut poser des problèmes aux personnes concernées car ils ne s'identifient pas nécessairement comme tels,

Most of the people I spoke to took an issue with both parts of the term climate migrants. A lot of people I spoke with didn't necessarily believe in the science of climate change or didn't really think it had been the reason why they were displaced from their homes. A lot of times they could point to other factors : the built environment and the fact that they shouldn't have been living where they were. And then migrant as well. People would live behind places they called home. But because they often felt stronger connection to the place they left behind, they didn't really think themselves as migrants. It wasn't a matter of psychological decision taken to leave a place in favor of this other, it was a constant struggle mostly against economic reality that led them to find shelter somewhere else. Most of them are climate migrants but most of them don't think about it that way. (Rebuilt by design « Book Talk : The great displacement »)

Les catégories académiques ne coïncident pas toujours avec les perceptions et les réalités vécues par les populations. Cependant, une précision terminologique s'impose pour donner du sens aux expériences des personnes déplacées par le climat.

Chapitre 3 . Enjeux climatiques aux États-Unis

Les migrations climatiques liées au réchauffement de la planète représentent un problème croissant dans le monde. Ce chapitre, qui clôture cette première partie, constitue un état des lieux de la question climatique aux États-Unis. Nous mettrons en évidence les différents changements environnementaux qui surviennent sur le territoire américain, d'un point de vue scientifique, pour ensuite étudier les migrations internes qui en découlent dans la deuxième partie de ce mémoire. Il est important de considérer deux types de phénomènes : les changements insidieux de l'environnement et les changements brutaux. On entend par les changements insidieux des dégradations du climat, lentes et progressives, déclenchées par le réchauffement climatique. On entend par les bouleversements brutaux des événements soudains et dévastateurs, d'origine naturelle amplifiés par le réchauffement climatique d'origine anthropique.

1. Bouleversements insidieux de l'environnement

Les bouleversements insidieux sont des changements lents et graduels de l'environnement, qui incluent la montée des eaux, la sécheresse ou encore la fonte du pergélisol et des glaciers,

Developed Western nations like the United States also have begun to feel the shock of the environmental stresses and catastrophes. Of these drivers, droughts, floods and rising sea levels could drive many millions of people to migrate. (Wennersten et Robbins, 2017 : 17)

Ces changements climatiques sont liés au réchauffement de l'atmosphère et ont des conséquences directes sur les systèmes socio-écologiques.

La montée des eaux

Les États-Unis sont vulnérables à la montée du niveau de la mer. Selon l'une des études citées dans le rapport du GIEC de septembre 2019, sans réduction des émissions au niveau mondial, le niveau de la mer pourrait monter de 1,2 mètre à la fin du siècle. Le réchauffement atmosphérique a deux impacts majeurs sur l'Océan : d'une part il entraîne la fonte des glaciers et des calottes glaciaires, et d'autre part, engendre une expansion thermique des océans. Les glaciers fondent plus rapidement, ce qui provoque une montée progressive

des eaux. De plus, lorsque l'eau se réchauffe, elle se dilate et occupe un volume plus important (Church et White, 2011).

En raison de ses immenses métropoles côtières, la montée des eaux est un phénomène préoccupant aux États-Unis. Jusqu'à treize millions d'habitants pourraient se voir chassés des villes côtières sur l'ensemble du pays, de Long Island à New York, en passant par La Nouvelle-Orléans en Louisiane, ou encore Shishmaref en Alaska. La côte du Golfe des États-Unis, en particulier la Louisiane et la région de la Nouvelle-Orléans, sont vulnérables à l'élévation du niveau de la mer. Cette vulnérabilité est le résultat de facteurs humains, avec l'augmentation du développement côtier et des activités industrielles, ainsi que des facteurs naturels, tels que le relief plat des terres. Mike Tidwell, un environnementaliste américain, décrit les paysages désolés de la Louisiane, considérablement altérés par la montée des eaux, dans son livre *Bayou Farewell: the Rich Life and Tragic Death of Louisiana's Cajun Coast* (2003),

The massive marshland coast of this artery southern state is vanishing from the face of earth. The whole ragged sole of the Louisiana boot, an area the size of Connecticut - three million acres - is literally washing out to sea, surrendering to the Gulf of Mexico. (...) Yet no act of God has made this happen. There's nothing natural about it, in fact. Human beings have made it so. From fishermen along the way I learn details of this story of coastal ruin. I learn that the lower Mississippi River, the great creator of land in southernmost Louisiana through thousands of years of flooding and alluvial deposits, is now straitjacketed with flood levees so high - that the river may never jump its banks again. And that, in a nutshell, is the problem. A devastating chain reaction has resulted from the taming of the Mississippi, and now the entire coast is dissolving at breakneck speed, with an area equal to the size of Manhattan succumbing every ten months. It is, hands down, the fastest-disappearing landmass on earth, and New Orleans itself is at great risk of vanishing. (7)

La dégradation écologique des bayous en Louisiane, un écosystème unique constitué d'entrelacs de bras d'eau et de langues de terre, s'explique en grande partie par l'activité pétrolière, qui, couplée au changement climatique, a conduit à une érosion côtière (Mancebo, 2006). Les vagues et les marées hautes atteignent plus facilement les terres à proximité du littoral qui sont davantage submergées, et entraîne de ce fait la destruction des propriétés, des écosystèmes et des moyens de subsistance.

La sécheresse

La sécheresse est un autre point qui doit retenir notre attention. En général, le terme sécheresse se rapporte à un épisode de manque d'eau plus ou moins long mais suffisant pour que les sols, la flore et la faune en soient affectés. Les causes de la sécheresse peuvent varier. D'une part, l'augmentation des températures moyennes mondiales entraîne la réduction de la quantité d'eau disponible pour la faune et la flore. D'une autre part, les pratiques humaines, comme la surexploitation des ressources en eau, peuvent également contribuer à la sécheresse (Seung-Ki Min et al., 2011). D'après de nombreuses études scientifiques, le réchauffement climatique contribue fortement à l'aggravation de la sécheresse et peut intensifier sa fréquence, sa durée et son intensité. De manière concrète, les sécheresses se traduisent par une diminution de l'eau de ruissellement, une perte de la végétation et une désertification des sols.

Depuis l'an 2000, le Sud-Ouest de l'Amérique du Nord connaît un faible taux de précipitations et une dominance de l'aridité. En février dernier, une étude réalisée par le chercheur climatologue A. Park Williams a montré que le changement climatique anthropique représente un grand facteur de cette méga-sécheresse (2022, 332). Les phénomènes de sécheresse peuvent, dans certaines circonstances, exacerber les incendies dont l'origine est humaine. Nous pouvons évoquer le cas du Dixie Fire en Californie survenu en 2021, qui aurait été initialement déclenché par des équipements électriques défectueux. L'état préexistant de sécheresse a considérablement intensifié la virulence de l'incendie.

2. Catastrophes climatiques

Les risques climatiques sont des phénomènes naturels et saisonniers : il y a toujours eu des ouragans, des inondations, des incendies, et des vents violents. Toutefois, depuis plusieurs décennies, nous assistons à des phénomènes météorologiques d'une ampleur nouvelle. L'actuel réchauffement climatique joue un rôle de catalyseur dans l'émergence de catastrophes climatiques, et accroît le risque de catastrophes marines ou terrestres. Autrement dit, l'augmentation de la température de l'air et de l'eau renforce l'intensité des tempêtes, des vents, des inondations et des incendies, qui sont plus dangereux pour les populations et la faune locale.

Les cyclones et les ouragans

Le territoire américain est soumis à des fractures environnementales récurrentes, les plus spectaculaires sont les cyclones tropicaux (ou *hurricanes*), qui peuvent dévaster les côtes du golfe du Mexique, de la Floride, et du sud-est de la côte Atlantique.² Ils se manifestent d'abord en dépressions tropicales. En quelques jours, les vents deviennent plus forts (jusqu'à 250 ou 280 km/h). La dépression devient un énorme cyclone, large de plusieurs centaines de kilomètres. Il tourne sur lui-même, finit par toucher les côtes et balaie tout sur son passage.

Les inondations

Les inondations se manifestent par des pluies torrentielles qui s'abattent sur une région. Les rivières, les lacs et les fleuves débordent et l'eau envahit tout, emportant les habitations situées à proximité des rives, des routes et des ponts. Les inondations sont les catastrophes naturelles d'origine climatique les plus fréquentes. Elles peuvent durer jusqu'à plusieurs semaines. Il est important de souligner que les inondations se produisent souvent lors de certains événements météorologiques tels que les ondes de tempête qui viennent avec les cyclones et les ouragans. Ces derniers entraînent de fortes précipitations, ce qui peut causer des inondations dans les régions situées le long des voies de tempête ou bien les zones côtières. Dans le cas des ouragans Katrina, Florence ou Irma, les habitants ont été confrontés à de fortes précipitations et des inondations récurrentes, ainsi évacués de force de leur maison.

Les feux de forêts et les incendies

Un autre phénomène qui doit retenir notre attention sont les feux de forêts et les incendies, qui ont été particulièrement ravageurs ces dernières décennies dans l'Ouest américain. John Abatzoglou et Alain Park Williams, professeurs en climatologie, insistent sur la responsabilité du changement climatique dans l'aggravation des feux de forêts,

Increased forest fire activity across the western United States in recent decades has contributed to widespread first mortality, carbon emissions, periods of degraded air quality, and substantial fire suppression expenditures. Although numerous factors aided the recent rise in fire activity, observed warming and drying have significantly increased fire-season fuel aridity, fostering a more favorable fire environment across forested systems. This analysis suggests that

² Quand on parle d'ouragan, ou de cyclone, il ne s'agit pas d'une différence d'intensité des vents mais de la zone géographique où la tempête a lieu. Les ouragans ont lieu dans l'Atlantique nord et l'océan Pacifique nord-est, et les cyclones dans l'océan Indien et dans le Pacifique sud. Les cyclones et les ouragans se forment au-dessus des mers chaudes.

anthropogenic climate change will continue to chronically enhance the potential for western US forest fire activity while fuels are not limiting. (2016, 11770)

Ces dernières années, les chercheurs ont constaté une augmentation de la fréquence et de l'intensité des incendies. Cela est le résultat d'une combinaison de phénomènes défavorables : les températures élevées, la faible humidité, et des sécheresses prolongées. Par ailleurs, certains incendies n'ont pas pour cause primaire la sécheresse, mais des facteurs humains qui sont accentués par une sécheresse accrue.

3. Risque, vulnérabilité et résilience

La compréhension des mobilités humaines à l'ère de l'urgence climatique nécessite une approche systémique qui transcende le simple facteur climatique. Il est indéniable que les variables environnementales jouent un rôle, mais elles s'opèrent au sein d'un système socio-écologique composé de facteurs économiques et sociaux. Dans ce contexte, les concepts de vulnérabilité, de risque et de résilience prennent toute leur importance. Ils nous permettent d'analyser le degré de tolérance des systèmes socio-écologiques face aux risques environnementaux en prenant en compte divers facteurs comme les infrastructures, la politique publique et l'administration, et les capacités institutionnelles en matière de gestion des catastrophes et des risques. La notion de vulnérabilité est fondamentalement un concept politique et écologique, qui intègre les forces environnementales tant en termes de risques biophysiques que des risques socialement construits. Autrement dit, le risque n'est pas également réparti au sein du spectre social, comme le met en avant le sociologue Ulrich Beck dans son ouvrage *La Société du Risque* publié en 1986.

L'ouragan Katrina, qui a frappé la Nouvelle-Orléans et d'autres parties de la côte du Golfe en 2005, offre une illustration pertinente de son argumentation. Les écosystèmes de la Louisiane - mangroves, marais, ou marécages - sont des agents essentiels pour la protection contre les cyclones. En effet, ils absorbent une grande partie de l'énergie cinétique. Toutefois, depuis les années 30, la Louisiane a perdu plus de 50 millions d'hectares de zones humides à cause de l'urbanisation, de la déforestation, et la construction de canaux pour faciliter la navigation et l'exploitation pétrolière (Mancebo, 2006). Ces canaux ont accéléré l'érosion des zones humides, ce qui a réduit la capacité de ces dernières à agir comme barrières naturelles contre les ouragans. L'intervention humaine a accru la vulnérabilité du système de l'écosystème, un fait douloureusement illustré lors de l'ouragan Katrina.

Cet état des lieux de la question climatique aux États-Unis nous permet de mieux comprendre le fonctionnement des systèmes socio-écologiques à la lumière des fractures climatiques et ainsi constitue une base solide pour aborder la deuxième partie. Les changements environnementaux progressifs et soudains ont des répercussions profondes sur les SEE, les infrastructures et les ressources naturelles.

1. L'augmentation des températures moyennes mondiales est un facteur primaire qui perturbe SSE. Les événements météorologiques extrêmes (cyclones, inondations, feux de forêts), et les phénomènes liés aux changements climatiques (la montée des eaux ou la sécheresse) perturbent les composantes écologiques du territoire concerné.
2. En conséquence, les perturbations des environnements biophysiques peuvent influencer la décision des populations de migrer. Les événements climatiques décrits précédemment peuvent endommager les habitats naturels, perturber les moyens de subsistance des communautés locales et détruire les infrastructures. Ces situations défavorables sont un des facteurs des déplacements climatiques.
3. Enfin, la migration en elle-même entraîne une métamorphose du territoire concerné. La troisième partie s'efforcera d'étudier comment les déplacements internes redéfinissent les réseaux locaux et communautaires aux États-Unis.

Dans cette première partie nous avons exploré un certain nombre d'enjeux scientifiques liés au changement climatique aux États-Unis, tout en introduisant les concepts fondamentaux de « migrant » et « réfugié ». Nous avons vu que si le terme « réfugié » reflète une réalité sociale, il demeure dépourvu de statut légal clairement défini. En nous appuyant sur ces considérations théoriques, nous sommes maintenant prêts à examiner comment la migration climatique interne se manifeste aux États-Unis à travers des exemples spécifiques. La deuxième partie se concentrera sur les foyers de migration climatiques à l'échelle nationale et les acteurs impliqués dans cette mobilité.

PARTIE II

Déplacements internes et foyers de migrations climatiques

Dans l'étude des migrations climatiques internes, deux points importants sont à considérer. D'une part, les foyers d'émigration, lieux que les migrants quittent, et les foyers d'immigration, c'est-à-dire les destinations choisies par les rescapées des changements environnementaux. La typologie proposée par Anna Marandi et Kelly Leilani Main fournit un cadre analytique précieux pour analyser cette dynamique. Elles expliquent qu'il existe trois modèles urbains qui sont concernés par les déplacements environnementaux. Tout d'abord les *vulnerable cities*, à savoir les villes qui sont susceptibles de devenir des foyers d'émigration en raison de leur vulnérabilité accrue face aux changements climatiques. Les *recipient cities* désignent les villes qui reçoivent un afflux de migrants climatiques. Enfin, les *climate destinations* sont des villes qui par leurs politiques d'adaptation et leur capacité à accueillir de nouvelles populations deviennent des foyers d'immigration permanents (Marandi et Main, 1975 : 468). Le quatrième chapitre se consacre à l'analyse des villes et communautés vulnérables, soit celles qui font d'ores et déjà l'expérience des répercussions inhérentes aux ouragans, aux sécheresses, à la montée des eaux et aux incendies de forêt. Le cinquième chapitre s'attache à une analyse plus minutieuse des villes d'accueil ainsi qu'à l'étude des divers acteurs gouvernementaux et locaux qui interviennent dans les phénomènes migratoires. Le dernier segment étudie de plus près les dynamiques individuelles et communautaires qui entrent en jeu dans le processus de planification et de prise de décision face aux changements climatiques et aux migrations internes qui en résultent.

Chapitre 4. Motifs de départ et foyers d'émigration

Ce chapitre porte sur les foyers d'émigration, et de ce fait les motifs de départ. Le plan suit une approche systémique, mettant en lumière les facteurs économiques, sociaux et environnementaux qui contribuent à la genèse des mouvements migratoires. Cette approche explore à la fois sur les changements progressifs et les événements soudains qui déclenchent ces déplacements, permettant ainsi de comprendre pourquoi certaines communautés sont plus vulnérables que d'autres. Cependant, nous verrons que nul n'est à l'abri des effets du changement climatique et que ce phénomène affecte progressivement toutes les classes socio-économiques sur le territoire américain.

1. Vulnérabilité socio-économique

La migration climatique, au niveau le plus fondamental, trouve son origine dans la nécessité de quitter un lieu en raison des risques environnementaux qui y sont associés. Cependant, pour une compréhension approfondie des motifs de départ, il est essentiel d'examiner les facteurs sous-jacents enracinés dans des schémas de vulnérabilité. De nombreux chercheurs concluent que la migration climatique tire surtout son origine des défaillances institutionnelles, plutôt que des fluctuations climatiques. Dans l'introduction de *Catastrophe and Culture* (2002), Anthony Oliver-Smith et Susana Hoffman écrivent,

The conjunction of a human population and a potentially destructive agent does not inevitably produce a disaster : a disaster becomes unavoidable in the context of a historically produced pattern of 'vulnerability' evidenced in the location, infrastructure, socio-political organization, production, and distribution systems, and ideology of a society. (3)

Les motifs de départ sont nombreux mais aussi interdépendants : dans de tels cas, il est impossible d'identifier la cause première des migrations, car toutes se nourrissent les unes des autres et sont enracinées dans un schéma de vulnérabilité systémique. Nous allons examiner des études de cas spécifiques pour illustrer ces interconnexions.

Katrina et la genèse de ces questions

L'ouragan Katrina, qui a dévasté plusieurs États du Sud des USA, et plus précisément la Louisiane à la fin du mois d'août 2005, a eu les effets les plus marquants pour une population déjà défavorisée. La catastrophe provoquée par ce cyclone révèle les inégalités

face aux mobilités pour échapper à un désastre environnemental. L'US Census Bureau estime en 2004 que la Nouvelle-Orléans a un taux de pauvreté de 38% et que 27% des ménages ne se trouvent pas en possession d'une voiture. Ces chiffres permettent d'expliquer en partie pourquoi des dizaines de milliers des 500 000 résidents de la Nouvelle-Orléans n'ont pas évacué la ville. La population pauvre, qui a moins de chance d'avoir une voiture, mais également moins de chance d'avoir une famille ou des amis dans des États éloignés qui pourraient les aider financièrement ou les héberger, sont bien plus vulnérables. On constate ainsi en effet que la plupart des résidents aux revenus élevés qui se trouvaient dans des quartiers à risque de la Nouvelle-Orléans n'ont pas attendu l'ordre d'évacuation obligatoire du maire pour partir. L'ordre d'évacuation étant donné très tard, la plupart des habitants qui n'ont pas pu évacuer sont restés chez eux ou se sont réfugiés dans le Superdome et dans le Morial Convention Center. Dans la bande-dessinée *New Orleans After the Deluge*, Josh Neufeld retrace le récit de plusieurs habitants de la Nouvelle-Orléans à partir de témoignages qu'il a recueillis. L'un des témoins est Denise, une femme noire vivant dans le quartier de Mid-City, dont le logement a été détruit par l'inondation. Ce témoignage s'oppose radicalement à celui d'un docteur blanc de la N-O, vivant dans une maison du French Quarter, quartier touristique situé dans une partie de la ville plus élevée. Celui-ci n'a pas besoin d'évacuer car la situation de sa demeure ne l'expose pas à de nombreux risques, et les dommages réalisés à sa maison ne sont que la chute de quelques branches dans son jardin. Le cyclone n'est pour lui qu'un simple inconvénient. Ainsi, le facteur climatique n'est pas le seul à prendre en compte. Comme l'écrit Andy Horowitz, auteur de *Katrina: A History 1915-2015*

Lorsque les cyclones frappent et que les villes sont inondées, les personnes déjà défavorisées ont tendance à souffrir le plus. C'est parce que le vent et la pluie ne définissent pas à eux seuls la forme de nos catastrophes modernes. (2020, 9)

Cette citation, particulièrement éclairante, met en lumière les problèmes économiques systémiques qui définissent la nature de nos catastrophes modernes. Les facteurs climatiques, bien qu'importants, ne suffisent pas en eux-mêmes à générer des schémas de vulnérabilité systémique. Cela ouvre la voie à l'exploration d'autres situations similaires sur le territoire américain.

Défis des peuples autochtones

Les peuples autochtones se trouvent en première ligne des conséquences du changement climatique. Selon le Service géologique des Etats-Unis (USGS), environ 3,7 millions d'Amérindiens et d'Alaska Natives vivent dans des zones côtières vulnérables à l'érosion côtière ou la fonte des glaces. Cette vulnérabilité découle en premier lieu d'une longue histoire de marginalisation qui les a relégués en marge des avantages socio-économiques. De plus, ils sont dépendants de nombreux moyens de subsistance fondamentaux pour leurs activités économiques, mais qui sont fortement sensibles aux fluctuations environnementales.

En 1922, *Nanouk l'Esquimau*, un des premiers films documentaires de long métrage, sort au cinéma. Le réalisateur Robert Flaherty filme le mode de vie d'une famille Inuit de la région de Port Harrison sur la baie d'Hudson au Canada. La réalité du groupe des Inuits, et plus généralement des peuples autochtones du cercle polaire arctique, a bien changé depuis le XXème siècle. En effet, le changement climatique mondial se produit de manière plus rapide sur cette région, avec une température qui augmente de 0,75°C par décennie selon des études récentes. Ce réchauffement atmosphérique entraîne la diminution de la banquise, la fonte du pergélisol, des modifications des conditions météorologiques et saisonnières, ainsi que des altérations de la biodiversité qui exercent des effets secondaires spécifiques sur la vie humaine et animale. À titre d'exemple, le village de Shishmaref, au bord du détroit de Béring en Alaska, habitat d'une tribu d'Inuit installée depuis quatre siècles, sera bientôt rayé de la carte. L'île a rétréci de 250 m en 1/2 siècle car la banquise qui empêche les vagues de dévorer la côte ne se forme plus que trois fois par an au lieu de cinq. De plus, le réchauffement atmosphérique a bouleversé les cycles naturels, affectant les traditions de chasse des habitants. L'anthropologue Elizabeth Marino s'est rendue à Shishmaref en 2002 afin de rencontrer la population locale. Dans son livre paru en 2015, elle interroge John Sinnok, un insulaire qui fait part de ses craintes quant à l'avenir de l'île et évoque la nécessité de la relocalisation,

I can't see any other reason why we shouldn't relocate. Like I just told you, the way that the village has been eroding, they've put rocks right in front of the village, but on the west side is where we have our racks to dry our meat. Every year for three years in a row we've had to replace them all. If they don't save that part all of that is going to erode and there's just going to be this tiny village. And how much longer will those rocks stay? (...) Few years later they

tried the sand gabions. I think those are below my mom's house. Used to be right by the Native Store. All that eroded. Anything that's not sand sinks. (57)

Plusieurs villages autochtones d'Alaska, tels que Kinavila, Newtok et Shaktoolik sont confrontés à un déplacement immédiat et à une relocalisation en raison de l'érosion côtière. Les insulaires de l'Isle de Jean-Charles, en Louisiane, font face à une situation similaire. Cette île étroite est située au sud de la Nouvelle-Orléans, dans le sud de la paroisse de Terrebonne en Louisiane. Elle est le foyer de la bande Biloxi-Chitimacha-Choctaw, qui réunit des autochtones de différentes ethnies. Depuis 1955, l'île a perdu 98% de ses terres à cause de l'avancée des eaux du Golfe, érodant non seulement la côte, mais aussi l'identité et la culture des populations locales,

One of those communities is the village of Isle de Jean Charles, where kids regularly have to reach their school bus atop the hulls of their fathers' crab boats. There's not a stitch of protective marsh remaining anywhere near that road or around much of the island itself. Just open water. The village is completely exposed. (Tidwell, 2003 : 54)

Dans une interview accordée au média américain *Milwaukee*, Rita Falgout, octogénaire et ancienne résidente de l'Isle, explique que comme bien d'autres, elle a pris la décision de quitter son domicile, épuisée de faire face à la montée des eaux qui envahit régulièrement la route d'accès à sa maison. Elle a décidé de partir lorsque son mari est devenu malade : « *I was afraid of the water, and afraid of not being able to leave the island if needed* », raconte-t-elle (McKnight, 2020).



Fig. 2. Carte de Newtok (Alaska). « Newtok, Shishmaref and Kivalina all face major erosion problems », *New York Times*, 2007.



Fig. 3. Carte de L'Isle de Jean Charles. « Why the fate of this tiny Louisiana island is the world's most important news story of 2019», *The Philadelphia Inquirer*, 2019.

La vulnérabilité renforcée des peuples autochtones insulaires est le résultat d'une mosaïque de variables sociales, économiques, et historiques. Selon le Bureau de Recensement des États-Unis, le taux de pauvreté à l'Isle de Jean-Charles est de 69,4 %, et de 60 % à Newtok. Ces taux de pauvreté sont bien supérieurs à la moyenne nationale, qui est de 10,5%. Les insulaires, du fait de leurs faibles revenus, ont moins de moyens pour s'adapter aux changements environnementaux. Une récente étude menée par des chercheurs éminents de l'Université de Yale et l'Université d'État du Colorado explore les conséquences à long terme de la dépossession territoriale subie par les peuples autochtones aux mains des forces coloniales tout au long des XVIe, XVIIe, et XVIIIe siècles (Farrell et al., 2021). Les chercheurs avancent qu'en raison de la perte quasi totale de leurs terres tribales pendant l'expansion coloniale, les peuples indigènes vivent dans des zones, qui sont, en moyenne, plus exposées aux dangers du changement climatique tels que la chaleur extrême et la montée des eaux. Par ailleurs, les peuples autochtones considèrent leur terre non seulement comme leur foyer, mais aussi comme une ressource écologique vitale. Ainsi, lorsque les écosystèmes sont perturbés par les changements climatiques, la sécurité alimentaire peut être compromise. Il est alors difficile de savoir si le facteur primaire de la migration est climatique ou économique. Nous voyons que les populations autochtones ont plus de risques d'être affectées par les déplacements climatiques internes en raison de leur concentration dans des régions vulnérables.

À trois reprises, en 2003, 2012 et 2016, les insulaires de Shishmaref ont voté le principe d'un déménagement sur le continent initié à l'aide du gouvernement américain. Cependant, aucun des dix sites sélectionnés n'a été jugé viable en raison de leur localisation sur une couche de permafrost, et les coupes budgétaires ont empêché de couvrir le coût évalué à 500 millions de dollars. La première tentative officielle de déplacement planifié d'une communauté entière en raison du changement climatique a eu lieu en 2016, lorsque le Département du Logement et du Développement Urbain des États-Unis a accordé à la Louisiane un financement de 48 millions de dollars pour relocaliser la communauté.³ Cette initiative a été suivie de près par le village de Newtok, une communauté de la nation Yupik, qui a obtenu en 2017 l'approbation du gouvernement américain pour un plan de relocalisation vers la ville de Mertavik, établie sur l'île de Nelson. Le déménagement devrait être terminé en 2024. En 2016, le *New York Times* a qualifié les habitants de l'Isle de Jean-Charles de « premiers réfugiés climatiques », un terme qui peut-être discuté. En effet, ces derniers ne franchissent pas les frontières internationales à la recherche d'asile. Par ailleurs, de nombreux habitants ont déclaré aimer leur situation sur l'île mais ont subi une pression considérable pour partir. Cookie Naquin, nièce du chef Albert Naquin, dit ne pas apprécier le terme « réfugié », souvent attribué par les médias et explique qu'elle est avant tout humaine (Garcia, 2020).

L'exemple des communautés autochtones touchées par le changement climatique prouve que la vulnérabilité est historiquement produite. Cependant, il est essentiel de noter que les populations plus privilégiées ne sont pas à l'abri des impacts du changement climatique, bien que leurs circonstances puissent être différentes. Nous observons une tendance des changements climatiques à toucher également des populations qui ne sont pas socialement défavorisées, mettant ainsi en lumière d'autres problèmes structurels.

2. Expansion urbaine et exposition aux risques

L'exposition aux risques climatiques est fortement influencée par la manière dont les zones urbaines sont localisées, en particulier en ce qui concerne leur étendue et la robustesse des infrastructures. La ville de Miami, en Floride, met en lumière cette situation. Selon *Resources for the Future*, Miami est la ville côtière la plus vulnérable au monde, exposant ainsi des millions de résidents à un risque de déplacement dans les années à venir (Pilkey, 2019). La fondation précaire de cette ville est sujette aux inondations et à la montée des eaux.

³ « Isle De Jean Charles Resettlement Project », *Isle JeanCharles.la.gov*, consulté le 18 juin 2023.

Selon une étude de l'Institut de recherche sur le climat de Miami, la ville pourrait perdre jusqu'à 2,5 millions d'habitants d'ici 2100 en raison de la montée des eaux. L'étude a conclu que la montée des eaux pourrait inonder jusqu'à 25 % de la ville, y compris des zones densément peuplées comme Downtown Miami et Miami Beach.



Fig.4. Jeff Goodell. « Goodbye, Miami » *Rolling Stone*. Juin 2013.

Ces dernières années, certains locaux bénéficiant d'un niveau socio-économique relativement élevé recherchent des zones plus propices à leur sécurité et bien-être. Un exemple illustrant cette tendance est celui de Chase Twichell et de son mari, qui, en 2011, ont pris la décision d'investir dans l'achat d'un appartement à quatre pièces près de Miami Beach, avec projet d'y rester au moins une décennie. Cependant, face aux inondations récurrentes, leur projet de fonder une famille dans cette maison échoua,

At first, keeping a pair of flip-flops on hand to deal with the flooded streets seemed an acceptable quirk, until the magnitude of the encroaching seas became apparent when the city spent 400m to elevate streets near Twichell's abode. Twichell began to notice water pumps were spewing plastic bags, condoms and chip packets into the bay. Friends' balconies started getting submerged. Twichell, a poet, found apocalyptic themes creeping into her work. Last year, she sold the apartment to a French businessman and moved back to upstate New York. "It was horrible but fascinating to see it," Twichell said. "It's like we got to see the future and it wasn't pretty. It's like a movie where there's a terrible volcano that is destroying everything, only it's much slower than that." (Milman, 2018)

La métaphore du volcan exprime de manière éloquente la persistance des changements climatiques, en les comparant à un volcan qui anéantit tout, mais à un rythme plus lent. Les évolutions graduelles avancent moins rapidement que les images saisissantes d'une éruption volcanique, mais elles demeurent tout aussi destructrices à long terme.

Les problèmes liés aux infrastructures se manifestent également lors d'événements soudains, tels que les ouragans et les tempêtes. L'ouragan Irma de catégorie 5, qui a frappé la Floride en 2017, a provoqué des destructions massives qui ont forcé des déplacements massifs de population et perturbé la vie de milliers de personnes,

On September 9, Irma made landfall in Cuba, it veered sharply to the north and pushed towards the Keys. The storm regained power as it passed over the warm waters of the Straits of Florida, with peak winds of more than 130 miles per hour. With hours to go before the storm arrived, Patrick, Jen, and Harry realized it wasn't safe for them to stay at the beach house. They left the house and made for the Sugarloaf School, a designated refuge of last resort a few islands over. There they found a scene that resembled a modern-day Noah's ark: hundreds of people had gathered in the school cafeteria along with pet cats, dogs, parrots, and fish, all having abandoned their homes and houseboats and campers. (Bittle, 2023 : 10)

Irma est présenté comme une force dévastatrice, dont la menace a obligé les habitants des Keys à prendre des décisions rapides pour leur sécurité. L'École Sugarloaf, arche de Noé Moderne, illustre comment une communauté peut se rassembler en tant de crise, avec des centaines de personnes et leurs animaux de compagnie cherchant refuge ensemble. Ce désastre climatique a exacerbé des problèmes préexistants en ce qui concerne les infrastructures qui étaient précaires dans certaines régions des Florida Keys. Selon un article de la journaliste scientifique Annie Sneed publié dans *Scientific American*, la croissance démographique intense et le développement non réglementé des zones côtières ont créé un danger énorme pour les Florida Keys. L'article souligne que les promoteurs immobiliers ont asséché des zones marécageuses et des zones humides pour y construire des maisons et d'autres structures, ce qui a augmenté l'exposition aux risques. Ainsi les décisions prises par les promoteurs immobiliers, souvent motivés par des intérêts économiques, ont mis en danger les résidents en établissant des communautés dans des zones sensibles aux inondations et autres catastrophes naturelles. L'expansion urbaine pose aussi des problèmes environnementaux en Californie. En effet, la population californienne a doublé depuis les années 1970, passant de 20 à 40 millions d'habitants. Cela a engendré une expansion urbaine

en périphérie des centres urbains, s'étendant jusqu'aux abords des forêts. Ainsi, près d'un quart de la population de l'État réside dans des zones à proximité d'une végétation hautement inflammable. L'exposition aux risques résulte de la combinaison d'une population dense, d'une infrastructure précaire et d'un environnement inflammable. Les feux de forêt en Californie ont significativement augmenté ces dernières décennies en raison des conditions plus sèches. Le *Dixie Fire*, gigantesque feu de forêt qui a ravagé le nord de la Californie en août 2021 est considéré comme le troisième plus vaste incendie de l'histoire de l'État,

The town had been there for a century and a half. Then one evening, in the summer of 2021, it disappeared. Greenville was a mountain hamlet of about a thousand people, nestled in the mountainous wilderness of northeast California. On the evening of August 4, 2021, one of the largest wildfires in US history breached the valley surrounding Greenville. The destruction of this quirky mining town and the displacement of its residents function as a parable for what the next century will bring to the rest of the country. (Bittle, 2023 : 5)

Les conséquences sont tragiques, avec de nombreux habitants devant quitter leur foyer subitement à cause des flammes qui ont rasé la commune de Greenville. Jane Braxton Little, journaliste indépendante et ancienne résidente de ce village, est devenue une réfugiée climatique lorsque l'incendie s'est déclaré le 4 août 2021,

On August 4, 2021, the flames suddenly flared into a heat so intense it formed a molten cloud the color of bruised flesh. As that sinister cumulus rose above an oval-shaped reservoir, it collapsed, sending red-hot embers down the steep slopes toward Greenville in a storm of torched trees and exploding shrubs. It took less than 30 minutes for the Dixie fire to transform my town's tarnished Gold Rush charm into a heap of smoldering hand-hewn timbers and century-old brick walls. Minutes earlier, the last of the nearly 1,000 residents had bolted, some in shirts singed by flames. We fled with what belongings we could take in the face of a fire few believed would ever destroy our town. I was among the evacuees, escaping with a hastily assembled truckload of journals and notebooks, shoes and shovels, laptops and passports. We scattered in the sort of desperate diaspora that has become ever more common in towns like ours across the West. (2021)



Fig. 5. Photographie par Brian Van Der Brug. "Greenville was destroyed by wildfire? Can it be rebuilt to survive the next one ?" *Los Angeles Times*. 2022.

Cet extrait poignant permet de mettre en avant plusieurs points. Tout d'abord, il souligne la vitesse à laquelle les mouvements migratoires climatiques peuvent se produire, laissant peu de temps pour une préparation adéquate. Les résidents ont dû prendre des décisions importantes rapidement quant à ce qu'ils devaient emporter avec eux, mettant en évidence la nature temporaire de la propriété matérielle lors de catastrophes climatiques majeures. De plus, la citation mentionne la « diaspora désespérée » des résidents obligés de se disperser, soulignant l'impact psychologique de tels déplacements forcés. En revanche, le choix de partir ou de rester peut faire l'objet d'un calcul mûrement réfléchi, où chaque acteur évalue les risques et les bénéfices de sa décision. Ainsi des centaines de personnes ont quitté les Keys de leur propre gré des années suivant l'ouragan Irma, décidant que les risques l'emportent sur les avantages,

For some families the decision to depart the Keys was easy. The storm was a traumatic event, more than enough to convince many people that life on the islands was too dangerous to accept. They came back home, fixed up their houses, and got out. That was the case for Connie and Glenn Faast, who left the island city of Marathon for the mountains of North Carolina after spending almost fifty years in the Keys. Hundreds of people living left the Keys of their own volition in the years after Irma, deciding one way or another that the risks of staying there outweighed the benefits. (Bittle, 2023 : 20)

Les motifs de départ sont influencés par une diversité de facteurs, en tenant compte des antécédents socio-économique des populations concernées, de leur niveau de vulnérabilité et de la nature des perturbations climatiques, qu'elles soient soudaines ou progressives.

3. Migration préventive, réactive, ou planifiée

Les changements climatiques concernent une multitude d'écosystèmes, tels que les zones côtières, les régions arctiques ou encore les zones urbaines. Les changements environnementaux soudains ont un impact considérable sur la vie des individus. Les catastrophes naturelles telles que les feux de forêts ou les tempêtes peuvent obliger les populations à quitter leur domicile du jour au lendemain, laissant tout derrière eux. Ce chapitre a permis de mettre en avant trois tendances dans les migrations climatiques qui s'alignent avec la typologie opérée par Fabrice Renaud :

1. **Migration préventive:** Ce type de migration intervient lorsque les individus décident de se déplacer avant que les effets du changement climatique ne rendent leur lieu de résidence invivable. Chase Twichell et son mari ont pris la décision de vendre leur logement à Miami Beach car ils anticipent la détérioration de leur environnement et ont choisi de se déplacer pour éviter ces risques. Nous pouvons aussi penser à Coonie et Glenn Faast qui ont choisi de quitter leur maison dans les Keys après l'ouragan Irma, bien que leur maison était encore habitable.
2. **Migration réactive ou forcée:** Les individus ou les communautés sont obligées de se déplacer parce que leur lieu de résidence actuel est devenu invivable. Pour certains, la migration découle directement de leur expérience traumatisante face aux incendies et aux ouragans. Ainsi, il est juste de considérer ces personnes comme des migrants en situation d'urgence environnementale.
3. **Migration planifiée ou assistée:** Cette migration intervient lorsque les gouvernements aident les communautés à se déplacer en réponse aux effets du changement climatique. Cela peut impliquer l'identification des zones à risque, la planification de nouveaux sites de réinstallation et la fourniture d'aide pour le déplacement et la réinstallation. Nous avons rencontré ce cas de figure avec l'Isle de Jean-Charles et Newtown.

Les études de cas examinées ci-dessus montrent que le changement climatique, bien qu'important, ne constitue qu'une variable parmi d'autres pour expliquer les dynamiques migratoires. Ainsi, les contextes économiques sous-jacents joueront un rôle majeur dans la manière dont la migration sera orchestrée. La migration révèle une mosaïque de situations

individuelles et communautaires, d'un parcours humain entre un foyer de départ, associé à la menace, et un, ou plusieurs foyers d'arrivée, où l'on espère trouver la sécurité. L'attention doit désormais se porter sur l'étude d'un moment temporel crucial pour les migrants climatiques, à savoir la période pendant laquelle les mouvements migratoires se déploient, et les acteurs impliqués dans la gestion des déplacés.

Chapitre 5. Rôle des institutions fédérales et locales

Les migrations internes constituent un défi complexe pour les sociétés contemporaines, en raison de leur nature socio-économique. Dans ce contexte, les institutions fédérales et locales jouent un rôle crucial en tant que médiatrices, cherchant à faciliter une transition harmonieuse et équitable pour les individus se déplaçant à l'intérieur des frontières nationales. Ce chapitre examine les mécanismes et les outils dont les institutions fédérales et locales disposent pour répondre aux défis spécifiques liés à la gestion des migrations internes, en mettant l'accent sur leur capacité à faciliter la coordination, la compréhension mutuelle entre les différentes parties prenantes, et à élaborer des politiques de relogement adaptées.

1. Institutions fédérales et la FEMA

Cette sous-partie propose d'analyser le rôle crucial des instances gouvernementales fédérales dans la gestion des catastrophes climatiques. Avant toute chose, une contextualisation historique s'impose. En 1988, une loi fédérale du nom de *The Robert T. Stafford Disaster Relief and Emergency Assistance Act* a été signée par le congrès américain. Elle établit un cadre dans des situations impliquant des ouragans ou d'autres catastrophes climatiques majeures,

“Major disaster” means any natural catastrophe (including any hurricane, tornado, storm, high water, winddriven water, tidal wave, tsunami, earthquake, volcanic eruption, landslide, mudslide, snowstorm, or drought), or, regardless of cause, any fire, flood, or explosion, in any part of the United States, which in the determination of the President causes damage of sufficient severity and magnitude to warrant major disaster assistance under this Act to supplement the efforts and available resources of States, local governments, and disaster relief organizations in alleviating the damage, loss, hardship, or suffering caused thereby. (...) It is the intent of the Congress, by this Act, to provide an orderly and continuing means of assistance by the Federal Government to State and local governments in carrying out their responsibilities to alleviate the suffering and damage which result from such disasters.⁴

Cette loi autorise ainsi les agences fédérales à fournir une assistance aux États-Unis et à ces États, définis ainsi dans le texte de loi,

“United States” means the fifty States, the District of Columbia, Puerto Rico, the Virgin Islands, Guam, American Samoa, and the Commonwealth of the Northern Mariana Islands.

⁴ « Robert T. Stafford Disaster Relief and Emergency Assistance Act », Public Law 93–288, U.S. Statutes at Large 88 (1988) : 143.

“State” means any State of the United States, the District of Columbia, Puerto Rico, the Virgin Islands, Guam, American Samoa, and the Commonwealth of the Northern Mariana Islands.⁵

L'Agence fédérale de gestion des Urgences (*FEMA*), joue un rôle clé dans la gestion des déplacements et la protection des sinistrés. Sous la loi *Stafford*, une déclaration de catastrophe annoncée par le président déclenche une aide financière et matérielle et cette autorité a été déléguée à la FEMA dans les années qui ont suivi l'adoption de ce texte de loi.

La FEMA a établi trois modalités d'intervention résumées dans le tableau qui suit :

Aide individuelle et familiale	Abri temporaire immédiat, subventions en espèces pour les besoins personnels d'urgence, assistance temporaire au logement, subventions pour les réparations domiciliaires ; aide alimentaire d'urgence, assistance juridique pour les personnes à faible revenu.
Aide publique	Disponible pour les gouvernements étatiques, tribaux et locaux, ainsi que pour certains organismes à but non lucratif, en vue de la réparation, de la reconstruction ou du remplacement des infrastructures et d'autres besoins fondamentaux.
Assistance à la réduction des risques liées aux catastrophes	Pour aider les gouvernements étatiques à réduire les pertes futures causées par les catastrophes.

La FEMA travaille en étroite collaboration avec d'autres agences gouvernementales et locales pour fournir des logements temporaires, de la nourriture et d'autres fournitures de secours aux sinistrés,

The aftermath of a major disaster looks a lot like a gold rush. Thousands of people arrive at the disaster site from all over the country representing every branch of government as well as innumerable nonprofits, charity groups, churches, private companies, and contractors. The most important player, though, is the federal government, which shoulders most of the burden for responding to large disasters. (Bittle, 2023 : 15)

⁵ *Ibid.*

Le programme IHP (*Individuals and Households Program*) fournit une assistance financière directe pour les besoins en logement causés par une catastrophe et non couverts par une assurance, ce que synthétise ce tableau :

Assistance pour un abri de transition	Assistance pour un abri de transition : qui couvre les frais de séjour dans un hôtel ou un motel approuvé pour une période initiale allant jusqu'à 14 jours.
Aide à la location.	Aide financière pour louer un logement temporaire. Le montant couvre généralement le loyer et les services publics pendant deux mois.
Assistance directe pour un logement temporaire	Assistance directe pour le logement lorsque les survivants d'une catastrophe ne peuvent pas utiliser l'aide à la location en raison d'un manque de ressources en logements disponibles. Cela comprend des unités de logement préfabriquées (<i>FEMA trailers</i>) mises à disposition en tant que logements temporaires.
Solution permanente	<p>Réparations domiciliaires, disponibles pour les propriétaires pour les dommages non couverts par une assurance. Ces subventions sont destinées à réparer le domicile afin de le rendre sûr, salubre ou fonctionnel ; elles ne visent pas à le ramener à son état d'avant la catastrophe.</p> <p>Subventions pour le remplacement du domicile, disponibles pour les propriétaires pour les aider à remplacer un domicile détruit qui n'est pas couvert par une assurance.</p>

Il convient désormais d'examiner quelques exemples concrets illustrant l'intervention passée de la *FEMA* et autres instances locales dans l'assistance aux déplacés environnementaux.

2. Hébergements d'urgence

L'ouragan Katrina a été l'une des catastrophes naturelles les plus dévastatrices de l'histoire américaine, entraînant la mort de plus de 1 900 personnes et d'énormes dégâts matériels. Le *Morial Convention Center* et le *Superdome* ont été utilisés comme centres d'évacuation pour les survivants contraints de quitter leur maison en raison des inondations. Dans ce contexte, la FEMA s'est efforcée de fournir une aide en mobilisant des ressources matérielles, mais la portée de leur action fut considérée comme insuffisante aux yeux de nombreux civils,

Thousands of New Orleanians, many without access to personal automobiles were housed in hospitals and prisons, and many suffered in squalid conditions waiting for relief in shelters of last resort, including the Louisiana Superdome and the Morial Convention Center, without a doubt, FEMA, DOT, the state of Louisiana, and the city leaders failed these New Orleanians. (Bullard et Wright, 2009 : 75)

La désorganisation totale de cette agence a été pointée du doigt par de nombreux spécialistes. En effet, les résidents hébergés dans les installations d'urgence ont été confrontés à de nombreux défis. Ces difficultés sont exposées de manière percutante dans la bande dessinée *A.D New Orleans After the Deluge* de Josh Neufeld. L'un des témoins est Denise, une femme noire, qui se réfugie avec sa mère au *Morial Convention Center*, où de nombreux habitants sont restés bloqués pendant de nombreuses journées (comme dans le Superdome). Elles n'ont pas accès à des toilettes fonctionnelles, pas de nourriture, de médicaments ni d'eau.



Fig. 6. Josh Neufeld. *A.D New Orleans After the Deluge*. 2009.

Nombre de sinistrés se sont plaints de l'utilisation du terme « évacué » pour les désigner, car elle suggérerait que les personnes avaient été évacuées en toute sécurité par des officiels gouvernementaux, or la plupart des résidents de la Nouvelle-Orléans avaient quitté la ville de leur propre initiative et de leur plein gré. Utiliser le terme « évacué » laissait supposer une compétence qui avait été inexistante. Plus de 1500 personnes ont perdu la vie et 300 000 autres ont été déplacées vers 47 États. Les chercheurs estiment que plus de 240 000 évacués ont migré à Houston et que 60000 autres se sont déplacés à Atlanta (Quigley, 2006).

3. Hébergements temporaires

L'assistance pour l'abri de transition (*Transitional Sheltering Assistance - TSA*) offre une option d'hébergement temporaire pour les survivants lorsque ces derniers passent des abris d'urgence à des solutions de logement permanent, comme en témoigne le cas des survivants du Dixie Fire. Jane Braxton Little, que nous avons déjà croisée dans le chapitre précédent, explique avoir bénéficié des abris temporaires grâce à l'assistance de la FEMA après avoir perdu sa maison,

The Dixie fire left more than 700 residents of Greenville and its surroundings homeless. (While my office in town was demolished, my home on its outskirts escaped the flames.) Displaced by wildfire in a forest both poorly managed and dried by a warming planet, we burned-out residents joined America's swelling ranks of climate migrants. Many of us found temporary shelter provided by FEMA in neighboring small towns. (6 juin 2023)

Les hébergements temporaires incluent les caravanes (*Travel Trailer - TT*) ou les unités d'habitation préfabriquée (*Manufactured Housing Unit - MHU*). L'intention est d'offrir un abri à court terme aux personnes déplacées par une catastrophe, mais dans de nombreux cas, les résidents finissent par y vivre beaucoup plus longtemps que prévu. En effet, ils attendent l'aide de la FEMA pour entreprendre la reconstruction ou la relocalisation, une aide qui tarde à arriver, voire qui n'arrive pas du tout. Ainsi, face à un marché immobilier instable et l'absence d'assistance, certains individus décident de résoudre eux-mêmes les problèmes. Un exemple notable est celui de Roishetta Ozane. Après avoir tout perdu à cause de la tempête Laura qui a touché la Louisiane en 2020, Roishetta, mère célibataire de six enfants, a cherché de l'aide pour reconstruire et restaurer sa maison. La FEMA a refusé à plusieurs reprises de traiter son dossier mais elle a persisté dans ses démarches. Finalement, elle a reçu un paiement de 6 000 dollars, une somme nettement insuffisante pour couvrir ses besoins. En 2020, elle fonde le *Vessel Project of Louisiana*, une association de secours qui vise à héberger les

individus touchés par les catastrophes naturelles dans le sud-ouest de la Louisiane. Le Projet Vessel s'efforce de combler le fossé laissé par les structures d'aide traditionnelles en intervenant rapidement et efficacement lorsque les communautés vulnérables ont le plus besoin d'aide. Grâce à son organisation, environ 300 personnes ont pu être logées dans des hôtels à travers la Louisiane, le Texas et le Mississippi pendant la tempête hivernale Uri en 2021 (Oisakhose, 2022).

Nous voyons le rôle crucial que peuvent jouer les initiatives locales dans la réponse aux déplacements climatiques afin de combler les lacunes potentielles des institutions fédérales.

4. Reconstruction de maisons

Il est important de développer des solutions à plus long terme pour aider les populations vulnérables à se réinstaller dans des logements sûrs et durables. Deux solutions peuvent se présenter :

- 1. Retour dans une maison réparée:** Subvention pour la réparation des maisons endommagées par un ouragan, feux de forêts ou inondations. Les survivants peuvent rentrer chez eux une fois que la maison est sécurisée, salubre et fonctionnelle. La FEMA considère qu'une maison est fonctionnelle lorsque les services de base sont opérationnels.
- 2. Trouver une nouvelle location:** La recherche d'une nouvelle propriété à louer. Les locataires peuvent consulter des sites web, les réseaux sociaux et les publications locales pour trouver des biens disponibles localement et envisager d'élargir leur recherche à une zone plus étendue.

Les rescapés se retrouvent dans une situation d'incertitude, dans l'attente d'une autorisation qui leur permettrait de retourner chez eux,

Many of us remain in mind-numbing limbo, still awaiting word from some anonymous official that will allow us to return to homes, if we have them. Those of us allowed back, as my husband and I have been, are halted by National Guard troops and required to show paperwork proving that we belong here. (Braxton Little, 2021)

Le retour chez soi après une période de migration temporaire est une possibilité pour certains individus touchés, ce qui témoigne de la nature parfois transitoire des migrations liées aux catastrophes.

5. Déplacement planifié

Le déplacement planifié fait référence à la relocalisation et à la réinstallation des communautés qui se trouvent dans des zones à haut risque pour des raisons climatiques. Il s'agit d'un processus complexe qui implique des considérations économiques, culturelles, sociales et environnementales. Les discussions sur la relocalisation des habitants qui doivent faire face à l'érosion ont impliqué la coordination entre les autorités locales, les organismes gouvernementaux, et les communautés concernées pour déterminer les meilleures approches.

Un exemple notable concerne les résidents de L'Isle de Jean-Charles. En août 2022, une douzaine d'insulaires, dont Bert Naquin, âgé de 64 ans, ont emménagé dans les nouvelles maisons construites pour eux à Schriever, zone située à l'intérieur des terres cajuns. Grâce à une aide fédérale de 48 millions de dollars, un total de trente-sept nouvelles maisons seront construites dans les années à venir offrant ainsi une solution de relogement durable. En découvrant sa nouvelle maison le 24 août 2022 Bert Naquin déclare : « Je serai chez moi ici. Mais l'île sera toujours ma maison, elle sera toujours dans mon cœur » (Picard, 2022). L'État de la Louisiane a joué un rôle important dans le projet de relogement grâce à une subvention de 48 millions de dollars de la part du Département du Logement et du Développement Urbain des États-Unis (*U.S Department of Housing and Urban Development*). Le gouverneur de l'État a utilisé ces fonds pour acheter des terrains et construire des maisons sur la nouvelle île, baptisée The New Isle. Ce projet a été réalisé en trois phases :

1. **Première phase (Juin 2016 à Novembre 2016) :** Cette phase a consisté en une collecte de données et un engagement initial avec les résidents de l'île. Une enquête a été réalisée, révélant les priorités des résidents et leurs valeurs (vie privée, sécurité, protection contre les inondations, et le renforcement de l'identité culturelle).
2. **Deuxième phase (Décembre 2016 à Février 2019) :** Sélection du site, acquisition et planification globale. Cette phase a consisté en un processus d'évaluation des sites

potentiels dans le comté de Terrebonne et des consultations publiques sur les préférences du site avec les résidents de l'île.

- 3. Troisième phase (Mai 2020 à Septembre 2022) :** Développement et construction de la nouvelle communauté en partenariat avec le *Louisiana Land Trust*. Des initiatives de développement économique, des programmes de formation professionnelle ont été mis en place.



Fig. 7. Vue aérienne des maisons construites à Schriever pour la relocalisation des insulaires de l'Isle de Jean Charles. Photographie par Cécile Clocheret. « How sea level rise drove the native community of Jean Charles from their homes », *Abc News*. 20 avril 2023.

Cette approche collaborative offre un aperçu précieux sur les migrations climatiques définitives et souligne la nécessité d'une planification efficace pour soutenir les communautés confrontées à de tels défis.

Suite à une dégradation des systèmes socio-écologiques, l'aide fournie varie en fonction des acteurs impliqués. Dans certains cas, où les changements sont plus progressifs et prévisibles, une planification appropriée peut être mise en place pour faciliter la transition des individus vers de nouveaux lieux de résidence. Cependant, lorsque les catastrophes surviennent de manière soudaine, comme dans le cas du Dixie Fire ou Katrina, les personnes

déplacées se retrouvent dans des situations d'urgence, ce qui pose des défis logistiques et opérationnels majeurs pour les agences fédérales et les autorités locales. Certains individus sont autorisés à retourner chez eux, ce qui témoigne de la nature parfois transitoire des migrations, tandis que d'autres doivent reconstruire ou migrer définitivement. L'aide matérielle et financière fournie par les agences fédérales ne représente qu'une solution partielle. Il est donc crucial de considérer les institutions fédérales comme des acteurs complémentaires dans le processus. Au-delà des mesures d'assistance, les liens familiaux, les aspirations personnelles et professionnelles sont des éléments qui influencent la trajectoire des migrants.

Chapitre 6. Dynamiques individuelles et communautaires dans les déplacements internes

Il convient de considérer attentivement les multiples variables qui influencent les choix de destination des migrants. Ces derniers prennent en compte des facteurs personnels, sociaux et économiques dans leurs décisions de déplacement, et c'est précisément ce processus qui sera exploré dans ce chapitre. Pour analyser de manière précise les déplacements internes, il est nécessaire de prendre en considération deux variables pertinentes. Il est d'abord essentiel de distinguer entre migrations de courte ou de longue distances, à savoir les échelles des mouvements intérieures (extra-étatique, locale...). Par ailleurs, il faut garder à l'esprit que la migration correspond rarement à une flèche à sens unique. Elle prend parfois la forme d'un trajet itinérant entre plusieurs foyers, ce qui rompt avec l'idée d'un trajet unique. Les individus et les familles ne se déplacent pas simplement d'un point A à un point B, mais suivent plutôt un processus de décision complexe qui est influencé par une variété de facteurs - économiques, sociaux, familiaux, et bien sûr, climatiques.

1. Théorie des facteurs d'attraction et de répulsion

Afin de mieux comprendre comment s'opère le choix des foyers d'arrivée, plusieurs théories et concepts sont à prendre en compte, à commencer par le *Push-Pull Theory*, attribué à Everett Lee (1966). Cette théorie analyse la migration en termes de facteurs de répulsion dans le lieu d'origine qui poussent les personnes à déménager (par exemple, faibles salaires, pauvreté, et ici conditions climatiques difficiles) - explorés précédemment. Elle considère également un certain nombre de facteurs d'attractions qui incitent les migrants à se rendre dans une nouvelle destination (les salaires plus élevés, services sociaux, présence de membres de la famille, les valeurs culturelles partagées, et la sécurité environnementale). La théorie du *push and pull* peut être liée au concept des havres climatiques. Ces derniers sont définis comme des destinations potentiellement attractives car ils offrent une relative stabilité et des conditions de vie moins affectées par les impacts climatiques extrêmes tels que l'élévation du niveau de la mer, les températures extrêmes, les sécheresses et les tempêtes,

Over time, though, this churn of displacement will undergo a process of negentropy, cohering into identifiable patterns of long-distance migration. Rather than just finding the closest or most affordable home they can get, climate victims will begin to move to places where they

believe risk is lower, or where economic opportunities are greater, or where they have preexisting social ties. They will not just be moving away from certain places to avoid climate danger but will also be moving to certain places for the benefits they provide. (Bittle, 2023 : 134)

Jesse Keenan, professeur associé à l'université de Tulane qui étudie l'adaptation au changement climatique, estime que 50 millions d'Américains pourraient à terme s'installer dans des régions comme la Nouvelle-Angleterre ou le Haut-Midwest. Il est essentiel d'avoir des informations précises sur les risques climatiques de manière à ce que les communautés et les individus évaluent les risques potentiels et prennent des décisions éclairées concernant la localisation de leur habitation. La cartographie joue un rôle crucial. Par exemple, la *FEMA* met à jour régulièrement les cartes d'inondation grâce à l'évaluation et la planification des risques.⁶ Cependant la question demeure : est-ce que les Américains se dirigent réellement vers ces havres climatiques ? La réponse à cette question nécessite une analyse plus approfondie, qui tienne compte de l'importance des dynamiques socio-économiques et communautaires dans la prise de décision.

2. Échelles de la migration

Selon l'étude menée par Tamara Sheldon et Crystal Zhan, trois dynamiques peuvent être observées dans le processus des migrations domestiques,

We consider three migration-related choices: stay, move locally or move long-distance. Individuals may keep their current job/employer when they move locally, whereas a cross-DMA move may involve a labor market change. We find natural disasters, in general, result in more households moving both locally and long-distance. (2022, 2)

Dans cette sous-partie nous étudierons les trajectoires migratoires des déplacés climatiques et les motivations qui les poussent à faire des choix tels que se relocaliser à proximité ou entreprendre des migrations de plus longue distance. Nous approfondirons notre analyse en examinant successivement les déplacements locaux (intra-étatiques) et extra-étatiques.

⁶ « Flood Maps », Federal Emergency Management Agency, <https://www.fema.gov/flood-maps>.

Déplacement local

Le premier cas de figure concerne les migrants qui préfèrent rester aussi près que possible de leur région d'origine. Il est fréquent que les habitants des zones exposées aux risques restent dans leur État résidentiel, mais se déplacent à l'intérieur des terres comme ce fut le cas à la suite de l'ouragan Irma en Floride,

The most important thing for these departing snowbirds was to find somewhere outside the path of hurricane risk, somewhere they would not be exposed to the unmitigated wrath of a Category 4 landfall. That logic led some couples to move to mainland Florida, where they could sleep a little more soundly. (Bittle, 2023 : 135)

Les ménages recourent alors à la migration comme une approche pour s'adapter aux risques environnementaux et se protéger contre les futures catastrophes. Nous retrouvons cette problématique avec Miami. Face au risque climatique, un nouveau phénomène appelé gentrification climatique a vu le jour. Il se réfère à l'afflux de développements immobiliers dans des quartiers plus sûrs face à la montée des eaux. Un exemple concret est le quartier noir de Little Haiti, qui, grâce à sa position élevée, a vu une augmentation des loyers et une arrivée de nouveaux habitants. Cela a conduit certains locaux à devoir quitter le quartier et à se rendre vers des zones moins chères mais plus exposées aux risques d'inondations (Cohen et Schuyler, 2023).

Déplacement extra-étatique

L'ampleur des déplacements climatiques peut s'étendre d'un État à un autre. Nous remarquons d'abord que les déplacés cherchent à minimiser la perturbation engendrée par la migration en se rapprochant de lieux où ils ont déjà des liens, quitte à changer d'État. L'importance des liens familiaux et du soutien qu'ils apportent en termes de stabilité émotionnelle et économique ne doivent pas être négligés (Foner, 2006). Cette problématique était particulièrement saillante lors de la période qui a suivi l'ouragan Katrina.

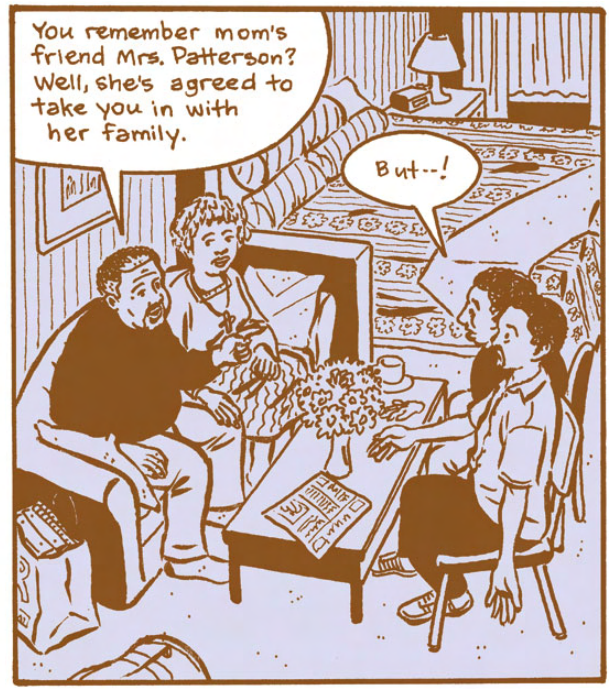


Fig. 8. Josh Neufeld. *A.D. New Orleans After the Deluge*. 2009.

La migration vers une région où vivent des connaissances peut être perçue comme moins intimidante même si des appréhensions peuvent subsister, comme le met en évidence la bande dessinée. Le retour à un environnement familier après que tous les repères aient été détruits revêt une importance capitale. Mike, dont l'histoire est narrée dans l'ouvrage de Jake Bittle, a demandé un billet en direction du Minnesota, où il a grandi, à la suite de l'ouragan Irma,

As shelters in Florida all reached capacity, *emergency officials* herded evacuees from the Keys up toward Georgia, North Carolina and Virginia, offering them *bus transportation* as far as they were willing to go. Mike was unsure when he would be able to return to the Keys, so he asked for a ticket to Minnesota, where he grew up. (Bittle, 20)

La migration climatique est aussi liée aux considérations économiques et professionnelles. Ainsi les personnes déplacées cherchent à s'installer là où elles peuvent trouver du travail et un logement abordable. En raison de la gravité des incendies de forêt en Californie, une tendance à la migration de la Californie vers l'Idaho a été observée,

It was in Nampa, Idaho, a fast-growing suburb of Boise. The city had become a moving destination for dozens of Paradise refugees. The organizer of the brewery reunion was Ruth Kmiecik, a realtor in the Boise area who grew up in Paradise. She and her husband moved out to Boise in 2006, before the most recent spate of *wildfires and the trend of out-migration from California*. Even at the time, Ruth and her husband were hearing that Idaho was booming with younger families and start-up businesses, and they decided to give it a try. (Bittle, 135)

Les opportunités économiques, telles que l'émergence des startups en Idaho, exercent une certaine influence sur les trajectoires migratoires extra-étatiques.

Tous les migrants n'ont pas la possibilité de retourner à un environnement familier ou connu après la destruction de leurs repères. Dans de tels cas, les individus sont contraints de reconstruire leur vie dans des environnements nouveaux ou adopter un mode de vie itinérant.

3. Défis de la mobilité pour les sans-abris

La politique de la FEMA visant à rendre les logements plus sûrs après les ouragans peut rendre les victimes sans abri si elles ne peuvent pas se permettre de reconstruire ou de déménager ailleurs. En 2018, Julia Cheek a perdu sa maison et toutes ses affaires dans l'incendie du Camp en Californie dans le comté de Butte. Lorsqu'elle a obtenu un dédommagement de la part de l'entreprise d'électricité californienne, responsable de cet incendie dévastateur, Julia Cheek a employé cette somme à l'acquisition du seul bien immobilier à sa portée financière : un véhicule Nissan Xterra, qui est devenu par la force des choses, sa demeure (Anguiano, 2022). Ce fut le cas pour de nombreux autres réfugiés du CampFire, en particulier ceux qui n'avaient pas les ressources nécessaires pour acheter de nouveaux logements. L'incendie a plongé des centaines de personnes de la région de Paradise dans l'itinérance et le sans-abrisme, créant un campement sur un parking de Chico, ville voisine de Paradise. Ed Mayer, directeur exécutif de l'autorité du logement du comté de Butte, déclare : « Nous sommes témoins de ce qui attend tout le monde, à savoir une population sans abri de plus en plus importante en raison des déplacements liés au climat » (Anguiano, 2022). Selon une étude menée dans les mois qui ont suivi l'incendie, un décompte a révélé que la population sans-abri du comté avait augmenté de 16 %, atteignant 2 304 personnes (Kaenel, 2019).



Fig. 9. The Comanche Creek encampment. Photographie par Rachel Bujalski. « The town at the center of California's climate refugee crisis », *The Guardian*. 2022.

Que se passe-t-il pour les personnes qui sont déjà sans abris et qui sont contraintes de quitter leur logement précaire pour aller vivre ailleurs ? Peut-on considérer ces individus comme des migrants ? Dans cette situation, les personnes seraient à la fois sans abri et engagées dans une forme de migration. Il existe en effet très peu de sources sur cette réalité spécifique, mais nous pouvons citer un article écrit par le journaliste Andrew McCormick en 2021. Il relate l'histoire de Terri Domer, originaire de l'Iowa, qui est sans-abri depuis plusieurs années. Elle vivait dans un campement à Cedar Rapids lors du violent derecho de 2021, une tempête de vent qui a frappé l'État en décembre 2021. Terri Domer explique que, pour les personnes sans-abris, les tempêtes ne font qu'aggraver leur situation et renforce leur marginalisation. Le journaliste conclut que le schéma qui se dégage de cette situation est le suivant : les catastrophes précipitent les individus qui avaient la sécurité du logement vers une précarité résidentielle. Les personnes déjà précaires se retrouvent au bord de l'itinérance et du sans-abrisme. Enfin, ceux qui étaient déjà sans-abris au moment de la catastrophe voient leur vulnérabilité et pauvreté s'aggraver, les poussant encore plus loin dans la marginalisation.

Toutes ces études de cas soulèvent une question essentielle : à partir de quel moment une personne peut-elle être considérée comme un migrant climatique ? Est-ce à partir du moment où les réfugiés quittent leur domicile situé dans les *vulnerable cities*, où est-ce à partir du moment où ils se réinstallent de manière temporaire ou permanente dans un nouveau lieu ? Les déplacés se regroupent autour d'une « dialectique entre parcours et projet migratoires qui se construit dans l'imbrication des temporalités » (Mercier et Chiffolleau, 2021). Les migrants dont le déplacement est forcé se retrouvent dans un « entre-lieux » (Counhil et Simon-Lorière, 2011), un espace situé entre le lieu d'origine et leur destination, qui prend souvent la forme d'un abri d'urgence ou temporaire. Les déplacés sont amenés à se déplacer à plusieurs reprises en fonction des évolutions des risques climatiques et des opportunités qui se présentent. Certains migrants se retrouvent dans un non-lieu, et ont pour seul refuge leur voiture ou la rue car ils n'ont pas les moyens de reconstruire ou se déplacer ailleurs. Pour les migrants qui ont quitté le foyer de leur propre initiative (il n'en reste pas moins que ce déplacement n'est pas souhaité), le choix du foyer est mûrement réfléchi, en témoignent les insulaires de l'Isle Jean-Charles. Qu'il s'agisse d'un déplacement forcé ou volontaire, le concept d'entre-lieux prend tout son sens, décrivant cet espace d'incertitude et de transition. Est-il possible pour les réfugiés de dépasser ce stade de transition et de construire

une nouvelle résidence et un sentiment d'appartenance dans un nouveau lieu ? C'est ce que nous allons voir dans la troisième et dernière partie.

PARTIE III

Se réfugier sur le sol national : considérations identitaires et politiques

Devoir se réfugier dans son propre pays pose des défis spécifiques en ce qui concerne les considérations identitaires et politiques. En effet, il est souvent admis que les réfugiés ou les migrants sont des individus qui viennent d'autres pays, mais alors que se passe-t-il lorsqu'il s'agit de citoyens américains qui doivent se déplacer à l'intérieur des frontières nationales ? Comment se définissent-ils et comment sont-ils perçus ? Dans cette dernière partie, nous nous proposons d'examiner les répercussions du déplacement lié au climat sur l'identité individuelle et collective. Le changement climatique transcende la dimension des données scientifiques et des enjeux immobiliers : il s'agit également d'une problématique profondément humaine, affectant des vies et remodelant des cultures dans leur intégralité,

The forces that shape climate displacement may be vast and impersonal, but the experience of leaving home is always intimate, and every displacement is also a story of personal bereavement. The sheer scale of displacement over the coming century forces us to reconsider our relationship to the places we call home - not only the houses we inhabit but also the land we occupy. (Bittle, 2023 : 7)

Les réfugiés américains remettent en question les distinctions traditionnelles entre les nationaux et les étrangers. Ils se situent dans un équilibre précaire entre des victimes du réchauffement climatique et des individus résilients qui souhaitent se reconstruire après avoir perdu leurs repères.

Chapitre 7. Les réfugiés face au déracinement

Perdre son lieu de vie et son habitat peut entraîner des répercussions psychologiques notables et fragiliser l'appartenance à la communauté. Les déplacements façonnent l'identité des individus concernés qui se trouvent en équilibre précaire entre le statut de *réfugié* et de *citoyen*. Il convient d'analyser l'interprétation que les déplacés ont de leur vécu et le conflit sémantique autour du terme « réfugié » .

1. Entre héritage historique et défaillance du système américain

La mobilité géographique a toujours revêtu une importance capitale dans l'histoire des États-Unis. Selon une étude menée par le Bureau du Recensement, environ 14 % de la population déménage à l'intérieur du pays chaque année. Il est essentiel d'adopter une approche historique pour appréhender le statut et l'identité des migrants, surtout à l'ère contemporaine où le système américain semble montrer des signes de défaillance. L'histoire américaine est imprégnée d'un héritage caractérisé à la fois par une quête incessante d'opportunités, de mobilité géographique et sociale, et dans le même temps par une tendance des Américains à vouloir s'établir, à construire des communautés et des institutions, à chercher la stabilité et à créer un sentiment d'appartenance à un lieu et à une culture. Ce caractère double et paradoxal de l'identité des Américains a été mis en lumière par le philosophe Tocqueville dans son ouvrage *De la démocratie en Amérique*, publié en 1835. Il met en évidence un paradoxe fondamental dans la société américaine, qui oscille entre une quête de mouvement et un désir d'établissement. Cette problématique prend une nouvelle dimension face aux migrations climatiques du XXI^e siècle, où le désir d'établissement se transforme en déplacement forcé en raison des conséquences du changement climatique. Cette réalité rappelle le sort de la famille Joad dans *Les Raisins de la Colère*, une famille de fermiers pauvres vivant en Oklahoma, qui sont forcés de quitter leur ferme en raison de la sécheresse et de la dépression économique,

How can we leave without our lives? How will we know it's us without our past? No. Leave it. Burn it. They sat and looked at it and burned it into their memories. How'll it be not to know what land's outside the door? How if you wake up in the middle of the night and know - and *know* the willow tree's not there? Can you live without the willow tree? Well, no, you can't. The willow tree is you. (Steinbeck, 170)

Cette citation éloquente reflète les angoisses liées au déracinement, une question qui demeure d'actualité en ce qui concerne les migrants climatiques au XXI^e siècle. La mobilité interne aux États-Unis a toujours été une facette essentielle de son histoire, et il est frappant de constater que les médias qualifient ces déplacés de « réfugiés » plutôt que de « migrants ». Dans un contexte où le terme « migrant » est souvent synonyme de quête d'opportunités et de succès à la recherche du rêve américain, la notion de réfugié expose les déficiences du système américain à prendre soin de tous ces citoyens comme le remarque Adeline Masquelier, rescapée de Katrina,

The discomfort that so many people in the United States reportedly felt as hearing fellow U.S citizens being called refugees was revealing of their self-image. An image of power, prosperity and self-sufficiency had been proudly projected onto national and international scenes as testimony to the vitality of the American Dream ; all of this was now under threat. The disaster severely undermined the notion of a self-sufficient and successful citizenry as well as the illusory comfort that this was a nation that took care of its own. (2006, 737)

La citation fait référence au sentiment d'inconfort ressenti par de nombreuses personnes après l'ouragan Katrina lorsqu'elles ont appris que des citoyens américains étaient considérés comme des réfugiés. L'utilisation du terme « réfugié » permet une prise de conscience des défis auxquels certains migrants climatiques font face dans leur propre pays, ouvrant la voie à des discussions plus approfondies sur les inégalités inhérentes à la mobilité interne.

2. Catégorisation des victimes : réfugié ou migrant ?

Les termes que les individus déplacés par le climat utilisent pour s'auto-identifier nous en disent beaucoup sur la manière dont ces personnes interprètent leur expérience. Jake Bittle met en lumière le fait que bon nombre de ces déplacés, pris dans l'urgence et la tourmente de la catastrophe, ne réfléchissent aux considérations terminologiques qu'après plusieurs mois. Adeline Masquelier, rescapée de Katrina, souligne que la catégorisation des individus revêt une importance considérable,

The characterization of flood victims are significant in and of themselves. They remind us that, even in the direst of circumstances, *categorical distinctions* - and how they are used to classify people - matter. Indeed, it is perhaps when one's world has been turned upside down - when basic social markers have been symbolically and literally swept away by a tide of historic dimensions - that it matters most to cling to some shred of identity to preserve some semblance of dignity. (2007, 737)

Les migrants, même dans les circonstances les plus désespérées, sont en quête d'un fragment d'identité auquel se raccrocher pour préserver une certaine dignité. Adeline Masquelier décrit avoir initialement ressenti une identification totale en tant que *réfugiée* les jours suivants son évacuation de la Nouvelle-Orléans,

On the evening of August 31, 2005, I sat with my family in the musty motel room in eastern Tennessee where we had landed on our way to Lancaster, PA-the town that would become our temporary *home away from home*. We watched CNN anchor Aaron Brown confess with uncharacteristic sensitivity to being uneasy with the designation of Hurricane Katrina's displaced victims as *refugees*. Brown's hesitancy to use the word refugee struck me as decidedly odd. We had just gone through a harrowing evacuation of our home city, New Orleans, and had no idea whether we would ever be able to return there or whether we would even have a house to return to. My three daughters were worried about their pets, which we had been forced to leave behind, and about what life would be like at a new school. I felt very much like a refugee: homeless, aimless, and with little more than a handful of clothes in the way of material possessions. (735)

Les premiers débats relatifs à l'emploi du terme « réfugié » ont vu le jour en 2005, à la suite de l'ouragan Katrina,

Not everyone, I found out, thought that it was a noble word. It stripped the victims of their dignity, some argued. On the contrary, others countered, it was a particularly suitable term because it hinted at the horrific conditions that many of Katrina's survivors had eventually escaped. The word refugee, as this war on words suggests, carries a heavy semantic load. (735)

Cette « guerre de mots » selon l'expression utilisée par Adeline Masquelier, opposait deux camps distincts. D'une part, un grand nombre de déplacés estimaient que le mot reflétait justement la détresse vécue par les migrants. En revanche, d'autres considéraient que ce terme manquait de respect aux citoyens américains, à l'image de l'activiste Al Sharpton qui déclarait en 2005 : « *They are not refugees. They are citizens of the United States* ». Cette citation est particulièrement éclairante. Le terme « réfugié » implique une certaine altérité, suggérant que l'individu n'appartient pas à ce pays ou n'en détient pas la nationalité. Être considéré comme tel dans son propre pays est inconcevable pour nombre d'Américains : « *I can't stand people calling me a refugee. I am an American and I love America* », dit un homme à l'antenne de CBS News en 2005. Ainsi la citoyenneté américaine, avec tout ce qu'elle englobe en termes de pouvoir, de droits civils et d'accès aux ressources, entrave la capacité des citoyens à être perçus et à se percevoir en tant que réfugiés, indépendamment de la gravité de leur situation. (Masquelier, 738)

Les événements climatiques récents ont ravivé les discussions concernant l'usage du terme « réfugié » et de sa pertinence dans le contexte des déplacements environnementaux. Pour approfondir cette question, nous pouvons étudier le cas des résidents de l'Isle de Jean-Charles en Louisiane. Wenceslaus Billot, natif de l'île âgé de 88 ans, fait partie des insulaires qui considèrent que ce mot dépeint de manière adéquate leur situation : « *That's what they call us - the first climate refugees. It makes sense. It's an entire new way of life, yeah. What everybody knows all their lives, just pick up and move all that* » (Schladebeck, 2017). Cookie Naquin, nièce du Chef Albert Naquin, admet qu'elle n'aime pas ce terme : « *I'd rather not be called like that. I'm human just like them* » (McKnight, 2020). Selon cette dernière, les médias, en employant réfugié, dépeignent l'image d'individus incapables de s'aider eux-mêmes et étrangers à la société. Par ailleurs, ils sont souvent perçus comme des individus dépossédés de leur spécificité culturelle, géographique, et historique, et souvent confondus avec des apatrides. Or, comme le souligne Adeline Masquelier : « *They may have lost their homes, their family pictures, and their forms of identification, but they were still citizens, not refugees* » (2007, 738). Ainsi, les notions de citoyenneté et d'identité sont entrelacées dans les débats sur l'usage du terme réfugié. Pour certaines personnes, ne pas se qualifier comme réfugiés est une manière de maintenir une identité ancrée dans leur propre pays, et de résister à une simplification de leur expérience qui pourrait occulter leurs droits et leurs liens avec leur terre d'origine.

3. Perte de la maison et déracinement

L'expérience du déplacement est intrinsèquement personnelle et intime car elle force à repenser notre relation avec les lieux que nous appelons chez nous. Il est essentiel ici de distinguer entre les termes anglais *house* et *home* : le premier fait référence à une construction physique, tandis que le second invoque un sentiment d'appartenance et un enracinement, de manière plus familière, son chez-soi, comme le suggère l'expression *home is where the heart is*. Cette nuance sémantique met en lumière l'ampleur de la perte engendrée par le déplacement climatique, qui va au-delà de la perte d'un logement physique pour atteindre le cœur de l'identité des réfugiés. L'anthropologue Mary Douglas met en avant l'idée qu'un foyer se construit par l'accumulation d'objets significatifs (des photographies, des souvenirs, des artefacts) et par la mise en œuvre de routines familières dans un espace localisable (1991, 289). De ce point de vue, le foyer offre un cadre idéal à l'établissement d'une stabilité dans le temps et la construction de relations durables avec les voisins et son environnement. Les

réfugiés, confrontés à la perte de leur domicile, se retrouvent dans une situation de double étrangeté. Non seulement ressentent-ils un sentiment d'étrangeté dans leur nouveau foyer d'accueil en raison des différences culturelles, mais ils éprouvent une déconnexion douloureuse avec leur pays d'origine, leur foyer perdu, en raison des circonstances traumatiques qui les ont forcés à se déplacer,

We were living in ashes. The kids were filthy constantly from that black ash. We didn't have any community left. All our friends had either moved to Chico or ... somewhere across the country. There was nothing left that we loved. There were no trees, no forest. (Casey, 2022)

Ces réfugiés Californiens sont privés de la stabilité temporelle et spatiale qui caractérise un foyer, créant ainsi un sentiment d'étrangeté et une séparation douloureuse et forcée avec ce qui fut. Les réfugiés du *Dixie Fire* peuvent à première vue être perçus comme des individus qui sont dépossédés de leur spécificité culturelle, géographique et historique,

We fled with what belongings we could take in the face of a fire few believed would ever destroy our town. I was among the evacuees, escaping with a hastily assembled truckload of journals and notebooks, shoes and shovels, laptops and passports. We scattered in the sort of desperate diaspora that has become ever more common in towns like ours across the West. (Braxton Little, 2023)

La diaspora désigne une population dispersée, vivant hors de son pays d'origine. Dans ce contexte, l'usage du terme diaspora est particulièrement éloquent, car il évoque le déracinement vécu par les déplacés : les liens qui les rattachent à leur terre ont été brusquement rompus. Cette réalité se fait d'autant plus sentir chez ceux qui ont été rendus sans-abri suite à cette catastrophe. En effet, leur statut de migrants climatiques s'accompagne d'un état de précarité résidentielle qui accentue leur sentiment d'étrangeté et de marginalisation. Les survivants de l'incendie, vivant dans des campements ou des véhicules, sont doublement sans-abri : ils ont perdu leur maison à cause de l'incendie, puis n'ont pas pu obtenir un logement stable. La stigmatisation sociale se manifeste également sur les réseaux sociaux, où des groupes partagent des photos de personnes vivant dans des campements, les comparant à des animaux ou à des déchets,

Social media groups share photos of people living in encampments, comparing them to animals or trash. Passersby sometimes scream profanities and degrading names as they drive by. (Anguiano, 2022)

Dans un contexte plus large, cette double peine - d'être à la fois un migrant climatique et sans domicile fixe - met en évidence l'interaction complexe entre les facteurs environnementaux et socio-politiques dans la production de formes de marginalisation contemporaines.

La sensation d'être *homeless* ne s'applique pas qu'aux personnes sans-abris. En effet, on peut se sentir *homeless*, non en raison de l'absence d'un logement fixe, mais en raison de l'absence de sentiment d'appartenance ou de stabilité de l'environnement résidentiel. Les peuples autochtones attachent une grande importance à la relation symbiotique qu'ils entretiennent avec leur environnement naturel, et être forcés de quitter ces terres peut engendrer une profonde détresse émotionnelle et spirituelle,

It is more than being connected or attached to the land, we are part of the land, it is part of us and we are part of it.... the water, the air, all of it runs through our veins and souls. To be here is to live, to be elsewhere is to die to who we are. (Karpe, 1998)

Martha Kasuali, jeune Alaskienne de 19 ans, a perdu sa maison de Newtok en octobre 2019 à cause de la montée des eaux. Elle et sa famille ont emménagé à Mertavik. Dans un poème publié dans le média *National Geographic* en 2019, elle exprime sa tristesse face au déplacement,

The unwanted feelings about moving grow stronger.

However, staying here isn't fun though.

We will be moving to an unfamiliar place.

But this place will grow vacant as the years go by

Son poème est un cri d'alarme face aux effets du changement climatique, mais constitue également un témoignage de la résilience humaine. Malgré la perte de tout ce qu'elle a connu, Martha Kasuali espère s'adapter à sa nouvelle vie. Il ne suffit pas d'avoir une maison (*house*) pour que cette dernière devienne une *home*, comme l'illustrent les Houmas de l'Isle Jean-Charles, qui font face à ce défi depuis leur relocalisation en 2022. Ainsi, comment les migrants peuvent-ils transformer leur nouvelle maison en nouveau foyer ? Afin de répondre à cette question, il convient d'examiner la question de la résilience communautaire.

Chapitre 8. Résilience : les communautés face au défi de la dispersion spatiale et du déplacement

Le concept de communauté est complexe et peut être défini de nombreuses manières. Aux États-Unis, le sens de communauté et sa sémantique divergent un peu du terme français. On peut d'abord comprendre la communauté comme un groupe de personnes qui partagent une identité commune, une culture ou une histoire. Dans un sens plus large (et c'est celui là qui sera retenu) *community* peut se référer à une région géographique spécifique, telle qu'une ville, une commune ou un quartier. Une communauté cohésive est celle où les membres ressentent un sentiment d'appartenance et de connexion les uns aux autres, grâce à des valeurs partagées, un sentiment de but commun et des opportunités d'interaction sociale (dans le voisinage par exemple). Dans le contexte des migrations climatiques, la cohésion communautaire peut-être fragilisée car les membres d'un même système socio-écologique sont séparés. Afin de mieux appréhender cet enjeu, deux notions clés seront explorées plus en profondeur dans ce chapitre. D'une part, la notion de vulnérabilité, c'est-à-dire l'exposition d'une communauté aux risques, aux dangers et aux changements, l'empêchant ainsi de faire face adéquatement à ces défis. D'autre part, le concept de résilience communautaire, à savoir la capacité d'une communauté à s'adapter, à se rétablir et à se reconstruire après avoir été confrontée à des perturbations ou à des crises (Wilson, 2012). La question fondamentale qui se pose est la suivante : est-il possible pour une communauté de maintenir sa cohésion lorsque ses membres ne vivent plus sur le même espace géographique ? Cette interrogation soulève des enjeux cruciaux liés à la dynamique des communautés face aux défis de la dispersion spatiale et des migrations, ainsi qu'à la nécessité de développer des stratégies et des pratiques favorisant la résilience et la cohésion au sein de ces communautés dispersées.

1. Dispersion et cohésion communautaire

Jane Braxton Little, dans un article écrit à la suite de la catastrophe du *Dixie Fire* en 2021, exprime poétiquement le défi ardu auquel fait face sa communauté, qui, physiquement dispersée et émotionnellement brisée, doit entreprendre un long cheminement vers la guérison : « *It's a long, tough climb from incineration to inspiration for a community that is physically scattered and emotionally shattered* ». Cette déclaration est très éclairante car elle reflète les immenses défis auxquels fait face une communauté qui subit une dispersion physique et qui est secouée sur le plan émotionnel. Le bien-être émotionnel des individus et la résilience

collective peuvent être considérablement compromis. L'anthropologue Mike Tidwell a identifié et décrit cette réalité dans son ouvrage *Bayou Farewell*,

Add to this the coast's ever-increasing vulnerability to hurricane assault and it's no wonder growing numbers of Houma have begun giving up and moving inland, taking oil-company jobs in Morgan City and in the city of Houma to the north. But there aren't that many Houma Indians to begin with, so when lots of them begin leaving concentrated communities like Pointe-aux-Chenes and Dulac and Isle de Jean Charles, scattering themselves inland, living wherever they can find work and affordable housing, then it's easy to see how the whole Houma Nation might eventually disappear, killed by dilution, erased in perfect parallel with the land. (2004, 102)

Le constat alarmant de Mike Tidwell nous montre le lien inexorable entre la vulnérabilité accrue d'un système communautaire et son risque de disparition dans son ensemble ou de certaines de ses parties. La question qui se pose alors est de savoir s'il est possible de préserver intégralement une culture lorsque ses membres sont séparés et déplacés. Les sociologues Theodore Downing et Carmen Downing ont examiné les implications à long terme des migrations induites par les changements climatiques dans un texte intitulé *10 Resettlement Principles*. L'une des conséquences majeures des déplacements est la perte de biens matériels et immatériels,

La perte de biens matériels et immatériels, notamment de maisons, communautés, de terres agricoles, sources de revenus, moyens de subsistance, de ressources, de sites culturels, structures sociales, d'identité culturelle et des mécanismes de santé. (Downing, 2009 : 459)

La migration climatique pose de nombreux défis. Cependant, malgré l'ampleur de ces obstacles, il est essentiel de reconnaître et de valoriser le potentiel de résilience de ces populations.

2. Vivre dans un nouveau foyer

La résilience est généralement définie comme la capacité d'un système socio-écologique à « absorber les perturbations et à se réorganiser tout en subissant des changements, pour maintenir essentiellement la même fonction, la même structure et la même identité » (Wilson, 2012 : 25). L'étude de la résilience communautaire revêt une importance significative lorsqu'il s'agit d'analyser les dynamiques des populations déplacées. La recréation d'une communauté est un défi de taille, comme l'illustre de manière très pertinente le cas de l'Isle de Jean-Charles et de Newtok. L'accent est mis sur l'importance de la collaboration et plus précisément du développement communautaire, défini par les Nations

Unies comme un « processus où les membres de la communauté se réunissent pour prendre des mesures collectives et trouver des solutions à des problèmes communs ». Ainsi, dans le but d'imaginer la nouvelle île, l'équipe de conception de la Nouvelle Isle (dirigée par The Louisiana Office of Community Development) a interrogé les résidents au cours d'ateliers mis en place au mois de juin 2018.



Fig. 10. Atelier de conception. *Community Master Planning and Program Development for the Isle de Jean Charles Resettlement - Phase 2 Report* (Juin 2021) .

Un élément central de cette discussion est la conceptualisation du domicile. Les maisons dans la Nouvelle Île ont été conçues pour résister aux risques environnementaux et pour assurer une durabilité à long terme pour ses habitants. Chaque maison est conçue avec une structure surélevée, réduisant ainsi les risques de perte de biens en cas d'inondation dans la région. La participation communautaire se fait aussi jour à Mertavik, le village qui a été choisi pour accueillir des insulaires de Newtok depuis 2018. Les habitants de la communauté ont travaillé avec des agences gouvernementales (*Division of Community and Regional Affairs*) et des organisations caritatives pour construire des infrastructures qui répondent à leurs besoins dans le nouveau village. Par ailleurs, si les habitations nouvellement établies offrent un espace physique, elles n'incarnent pas un lieu empreint de signification, d'une connexion culturelle et géographique. La question qui se pose donc est la suivante : comment rétablir ce lien vital ? Autrement dit, comment faire pour que l'Isle et Mertavik passent du statut d'espace (*space*) au statut de lieu (*place*) ? La conception de la Nouvelle Isle vise à recréer des espaces vitaux

présents sur l'Isle de Jean-Charles. Parmi eux, les marais et le bayou, qui façonnent la manière dont les insulaires interagissent avec leur environnement,

The New Isle's design highlights the strong connection between culture, ecology and water. On Isle de Jean Charles, the wetlands, the houses, the space under the houses, the road and the bayou shape the way people relate to their surroundings and to each other. The New Isle's design aims to recreate these spaces and hopefully foster relationships as they do on the island.⁷



Fig. 11. The New Isle. Atelier de conception. Community Master Planning and Program Development. *Isle de Jean Charles Resettlement : Phase 2 Report*. (Juin 2021).

La relocalisation, dans son objectif le plus fondamental, vise à mettre les habitants à l'abri des fluctuations climatiques. Ce déplacement fournit un terrain stable qui les protège de l'érosion rapide et des inondations fréquentes. Teddy Tom, qui réside désormais à Mertavik, évoque le retour à un style de vie qu'il connaissait dans sa jeunesse et qu'il transmet à ses fils : « *At the new site we are living more in new lifestyle, what we used to do when I was young. I'm showing it to my sons* » (Kim, 2020). Il construit son maqii (une cabane à vapeur) à proximité des cours d'eau, sans craindre d'être pris au piège par la montée des eaux. Catherine Charles témoigne de l'amélioration de la santé respiratoire de ses enfants depuis leur arrivée, grâce aux douces brises venant de la mer de Béring : « *When we were in Newtok, it seems like their lungs were always chunky, there's something in their lungs. But ever since we moved here, they hardly get sick* », raconte-t-elle. Bien que Mertavik offre de nombreux avantages, le village présente également des risques importants pour la santé à cause de son isolement avec

⁷ Community Master Planning and Program Development, « *Isle de Jean Charles Resettlement - Phase 2 report* », (2021) : 132.

les infrastructures hospitalières. L'absence d'un aéroport commercial et les difficultés pour les avions médicalisés à atterrir sur la piste temporaire ont déjà causé des décès, que certains estiment évitables.

3. Stratégies d'adaptation

La résilience peut aussi se manifester au sein des communautés d'origine par la résistance de ceux qui choisissent de rester en dépit des risques environnementaux grandissants. Dans ce contexte, la résilience est intimement liée à la notion d'adaptation qui se réfère à un « processus ou une action au sein d'un système, visant à renforcer la capacité de ce dernier à faire face, à gérer ou à s'ajuster de manière optimale à des conditions changeantes, des contraintes ou des risques » (Wilson, 2012 : 10). C'est dans cet esprit que nous pouvons examiner le système de l'Isle de Jean-Charles dans sa capacité à s'ajuster aux changements, et en modérer les effets pour faire face aux changements endogènes et exogènes. La dernière section du plan de relocalisation a été consacrée à l'Isle pour permettre à ses habitants d'y vivre tant que le temps et la nature le permettront. Les insulaires ont érigé des maisons sur pilotis pour se prémunir contre les inondations, et ont modifié leurs pratiques traditionnelles de pêche pour s'adapter aux nouvelles conditions écologiques.



Fig. 12. Photographie par Bryan Tarnowski. « Indigenous residents face the future on Louisiana's coast », *The Guardian*. 2021.

D'autres initiatives similaires de résilience en place peuvent être observées à travers *The Vessel Project* en Louisiane, initié par Roishetta Ozane en 2020. Ce projet propose de construire des maisons flottantes capables de s'élever en cas d'inondations, pour protéger les

habitants et leurs biens. Ces maisons sont également conçues dans une perspective écologique, intégrant des panneaux solaires et des systèmes de récupération d'eau de pluie. *The Vessel* est un exemple de la façon dont l'innovation et la collaboration peuvent conduire à des solutions créatives pour faire face aux défis du changement climatique. En fournissant un refuge sûr aux habitants de la Louisiane, le projet contribue à préserver les communautés côtières et à assurer leur durabilité à long terme. Par ailleurs, en 2021, l'agence de protection environnementale des États-Unis (*United States Environmental Protection Agency*) a publié des plans de mise en œuvre qui fournissent des détails sur les actions spécifiques afin de protéger l'environnement et renforcer la résilience de l'ensemble du pays, à mesure que le climat évolue.

L'adaptation revêt deux formes distinctes : elle peut s'opérer soit par le biais de la relocalisation et de la reconstruction d'un environnement analogue à celui que les migrants ont quitté, soit par la décision de demeurer sur les lieux et de mettre en place des mécanismes visant à atténuer les conséquences des transformations environnementales. Cependant, à plus long terme, il devient impératif de définir les cadres juridiques en vue de favoriser une résilience plus exhaustive, aspect qui fait l'objet du dernier chapitre.

Chapitre 9. Quête pour une reconnaissance juridique

La résilience des migrants climatiques, dans leur quête pour construire un refuge en réponse aux changements environnementaux, s'accompagne d'une préoccupation fondamentale : celle d'être reconnus et protégés juridiquement. Aujourd'hui, les réfugiés climatiques sont dépourvus de statut juridique, ce qui compromet leur droit à une protection adéquate et digne. D'après les perspectives avancées par Christel Cournil dans l'ouvrage *Changements climatiques et défis du droit* (2009), deux voies sont envisageables pour combler ce vide juridique. La première consisterait à construire un véritable droit pour les réfugiés climatiques et les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays pour des motifs environnementaux. La seconde consisterait à modifier les conventions internationales relatives aux réfugiés. En parallèle, une troisième perspective, que je propose ici en complément, suggère une meilleure application des législations déjà existantes. Ce chapitre met en exergue ce défi central et les réponses politiques et institutionnelles nécessaires dans le futur pour combler ce vide juridique.

1. Droit international

La reconnaissance juridique des migrants climatiques, jusqu'ici inexistante, revêt une importance cruciale. En étant reconnus en tant que groupe distinct nécessitant une protection spécifique, les migrants seraient mieux positionnés pour exprimer leurs revendications et leurs besoins. Ils bénéficieraient ainsi d'un statut qui engagerait les États à respecter les droits fondamentaux des réfugiés conformément aux mécanismes internationaux de protection.

Les migrants climatiques ne bénéficient pas de la protection du droit international, et une définition juridique consensuelle à leur égard demeure absente. Ce vide juridique s'explique avant tout par l'incohérence conceptuelle associée à la notion de réfugié climatique. La définition conventionnelle de « réfugié » renvoie au statut reconnu par la Convention de Genève de 1951, qui fait du réfugié une personne qui quitte son pays de résidence « craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques ». Les raisons environnementales sont absentes de cette définition. De ce fait, de nombreux juristes et chercheurs émettent de sérieuses réserves concernant la terminologie et le concept de réfugiés climatiques. Cette réserve est partagée par des figures notables telles que le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés en 2009,

Ces termes n'ont aucun fondement en droit international des réfugiés et que la majorité des personnes communément qualifiées de réfugiés environnementaux n'ont pas franchi de frontière internationale. L'utilisation de cette terminologie pourrait éventuellement saper le régime juridique international pour la protection des réfugiés et créer des confusions concernant le lien entre les changements climatiques, la dégradation de l'environnement et la migration.⁸

L'ajout de considérations environnementales à la définition des réfugiés pourrait engendrer une dilution de cette catégorie juridique entraînant une perte de précision et de clarté quant à sa définition. En réponse à ce flou terminologique, Biermann et Boas plaident en faveur d'un nouveau texte propre au cas des réfugiés climatiques,

The current legal regime on refugees provides only marginal protection with no specific mandate, to climate refugees. The problem of climate refugees is at its core a problem of development policy. It requires institutions that take account of this special character. For these reasons, we argue against the extension of the definition of refugees in the Geneva Convention to cover climate refugees. Instead, we argue for a *sui generis* regime for the recognition, protection, and resettlement of climate refugees. (2010, 74)

Le projet évoqué est de créer un régime *sui generis*, c'est-à-dire des textes spécifiques concernant une situation juridique dont la singularité empêche tout classement dans une catégorie déjà répertoriée. Ce projet hypothétique n'est pas sans précédent car il s'inspire des normes déjà présentes dans des branches du droit international et des textes fondateurs, dont *Les Principes directeurs sur le déplacement interne*, déclaration signée en 1998. Les *Principes Directeurs* s'appuient sur le droit international et définit les protections des droits de l'homme pour ceux qui sont déplacés par des événements climatiques, à travers trois phases : avant le déplacement, pendant le déplacement, et la réintégration de ceux qui ont été déplacés. La dimension non contraignante du texte (il revient aux autorités des États concernés par ces déplacements d'appliquer ces principes), a créé des lacunes en matière de protection des migrants climatiques.

⁸« Déclaration sur les réfugiés et les personnes déplacées dans le contexte des catastrophes et des effets du changement climatique - AG/SCH/3964 » (Assemblée générale des Nations Unies, 3 novembre 2009).

Répondre de manière internationale à ces enjeux demeure un défi considérable, c'est la raison pour laquelle de nombreux dirigeants privilégient une approche régionale plutôt que mondiale face à la question de la création d'un statut de réfugié climatique. Nous allons voir que dans le contexte américain, des nuances et des précisions sont nécessaires afin de garantir une réelle efficacité dans le traitement des réfugiés/migrants climatiques.

2. Reconnaissance juridique et résilience

Les lacunes dans la législation américaine concernant le statut des migrants climatiques sont manifestes. Le Robert T. Stafford Disaster Relief and Emergency Assistance Act, qui constitue le principal mécanisme de fourniture d'assistance fédérale en cas de catastrophes naturelles ou d'urgences majeures, ne mentionne ni ne reconnaît spécifiquement les migrants climatiques dans son libellé. La Federal Emergency Management Agency (FEMA), chargée de la gestion des situations d'urgence aux États-Unis, a également omis d'utiliser le terme « migrant climatique » dans un rapport récent sur les actions climatiques, bien que le terme « *climate migration* » soit utilisé. Cette absence de mention reflète l'incertitude qui règne quant à la terminologie à utiliser pour désigner ces déplacés de l'environnement.

Cependant, au sein de ce paysage incertain, émergent certaines initiatives visant à répondre à ces problématiques. En janvier 2020, cinq tribus établies en Alaska et en Louisiane ont déposé une plainte auprès de plusieurs rapporteurs spéciaux des Nations Unies, alléguant que le gouvernement américain ne respecte pas ses obligations internationales en refusant d'adresser les impacts du changement climatique conduisant à des déplacements forcés. Cette requête a été déposée par l'intermédiaire de l'Institut de Justice de l'Alaska au nom de plusieurs tribus, dont la tribu amérindienne de Point-Au-Chien, du groupe Grand Caillou/Dulac de la tribu Biloxi-Chitimacha-Cochtow, de la tribue Atakapa-Ishak Chawasha du village indien de Grande Bayou, et le village autochtone de Kivalina (Early, 2020). Ces tribus ont invoqué divers instrument fondés sur les droits de l'homme, tels que les *Principes directeurs sur les déplacements internes*, les *Principes Pinheiro* sur le logement et la restitution des biens, les *Principes de la Péninsule*, la *Charte des Nations Unies*, le *Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels*, ainsi que le *Pacte international relatif aux droits civils et politiques*, afin de soutenir leurs arguments.

Le recours à des principes directeurs et à des instruments fondés sur les droits de l'homme démontre l'importance de considérer la résilience non seulement comme une question d'adaptation physique ou d'infrastructures, mais aussi comme une question de dignité et d'autodétermination.

3. Évolutions récentes sous l'administration Biden

L'administration actuelle sous la présidence de Joe Biden a amorcé des progrès dans la reconnaissance des liens entre changement climatique et migrations. En effet, en octobre 2021, la Maison Blanche a publié un rapport sur l'impact du changement climatique sur la migration, marquant ainsi la première officialisation de la question des migrations climatiques par les États-Unis. Un élément significatif réside dans l'inclusion du terme migrant climatique dans le glossaire du rapport, avec la définition suivante : « *climate migrants are people who move - within or between countries - because of climate change - related migration* ». Le glossaire présente un choix terminologique qui est particulièrement révélateur. Cette interrogation concerne la décision d'utiliser le terme « migrant » plutôt que « réfugié ». L'usage de l'appellation « réfugiés » à un moment critique où ces individus ont plus que jamais besoin de se sentir enracinés et intégrés, pourrait possiblement suggérer un risque de marginalisation de leur citoyenneté. Par extension, cela pourrait être interprété comme une remise en question de leur droit à faire partie intégrante de l'ordre national établi. L'utilisation de « migrant » sous-entend l'importance de l'auto-déterminisme des réfugiés climatiques et de leur capacité à faire partie de l'ordre national.

Bien que le rapport ne préconise pas un nouvel instrument juridique pour traiter le cas des migrants climatiques, il indique une orientation vers une meilleure application des textes existants, tels que les *Principes directeurs des Nations Unies sur les déplacements internes*,

The UN Guiding Principles on Internal Displacement identify rights and guarantees relevant to the protection of persons from forced displacement and to their protection and assistance during displacement, as well as during return or resettlement and reintegration, but they are non-binding and implementation remains weak. The United States continues to support the adoption and implementation of national action plans and national legislation to protect and assist IDPs in line with the UN Guiding Principles. (White House, 2021 : 20)

Le rapport met en avant l'importance des préoccupations transversales telles que l'inclusion des groupes marginalisés, les principes de justice et d'équité, et l'engagement à travailler en étroite collaboration avec les communautés locales,

Gender equality and a commitment to work closely with local communities are salient across all types of U.S. foreign assistance. Indigenous peoples, women and girls, youth, persons with disabilities, and other marginalized populations face the brunt of the climate crisis and potential displacement, yet have limited access to or influence over decision-making. These individuals and groups often experience disproportionate effects on their stability, health, and livelihoods. (15)

La notion de justice climatique, bien que non évoquée directement dans ce passage, est sous-entendue par l'importance accordée à l'inclusion des populations marginalisées et à l'équité dans les interventions liées au changement climatique. La justice climatique désigne les approches éthiques, morales, et politiques de l'égalité face aux conséquences du dérèglement climatique. Elle va au-delà des aspects environnementaux ou physiques et met l'accent sur la nécessité d'assurer que les personnes les plus vulnérables ne supportent pas de manière disproportionnée le fardeau des changements climatiques et les déplacements associés.

Ce chapitre met en lumière l'importance cruciale des communautés dans la reconnaissance des victimes du dérèglement climatique, tout en soulignant les lacunes législatives actuelles. À cet égard, le statut de réfugié climatique émerge comme une réalité sociétale indiscutable, bien que son inscription dans le cadre légal demeure en suspens. La démarche des tribus amérindiennes, qui ont engagé une plainte contre le gouvernement américain, représente un pas en avant significatif dans la reconnaissance des enjeux liés aux déplacements climatiques. Il est crucial de noter que l'absence de reconnaissance légale ne signifie pas l'absence d'efforts visant à venir en aide aux déplacés. Comme évoqué dans les chapitres précédents, des initiatives sont déjà en cours pour améliorer la situation des migrants, comme l'a montré de manière concrète le cas des peuples autochtones de l'Isle de Jean-Charles et Newtok. Les conséquences grandissantes des déplacements dûs au changement climatique renforcent la nécessité de reconnaître les migrants climatiques en tant qu'entité spécifique au sein de la législation américaine.

Conclusion

En août 2023, d'importants incendies ont frappé l'archipel d'Hawaï, laissant derrière eux un tableau de désolation. La ville de Lahaina, sur l'île de Maui, a été presque entièrement consumée par les flammes. Les bilans provisoires du comté de Maui font état d'au moins 55 décès, des centaines de disparus, et des centaines de familles ont été forcées de quitter leur domicile. De nombreux climatologues s'accordent pour dire que l'intensité de ces incendies résulte de nombreux facteurs, notamment la tendance lourde du réchauffement climatique, les transformations du paysage liées aux activités agricoles, et des lacunes importantes dans la gestion des incendies par les autorités locales. En réaction à ces événements tragiques, Josh Green, gouverneur d'Hawaï, a déclaré dans un communiqué : « Le changement climatique est une réalité et il a des répercussions sur nos îles, ce que nous constatons avec ces incendies ». Alors que le voile de fumée s'estompe peu à peu, une réalité se dessine : celle des citoyens américains, qui, du jour au lendemain perdent leurs biens et leurs maisons et deviennent des migrants climatiques. Cette actualité récente met en exergue une question qui dominera les débats dans les prochaines décennies : comment répondre de manière adaptée à la problématique des migrations climatiques ? La nécessité de parvenir à un consensus juridique est pressante, car les victimes naviguent aujourd'hui dans un vide juridique flagrant.

Ce travail de recherche s'est posé comme une exploration des grands traits de la migration climatique interne aux États-Unis. La première partie a tracé un panorama entre le changement climatique d'origine anthropique, la dégradation de l'environnement et la migration. Le réchauffement climatique s'impose comme un des principaux moteurs de notre ère, qui, par sa capacité déstabilisatrice, bouleverse les systèmes socio-écologiques dans leur ensemble. Cependant, le climat n'est pas un facteur isolé et suffisant pour déclencher un processus migratoire. Ainsi, la deuxième partie a porté sur la nature multidimensionnelle des déplacements environnementaux. La migration devient inéluctable dans le contexte de vulnérabilités historiquement ancrées, liées à la situation géographique, aux infrastructures et aux valeurs d'une société. Les migrations peuvent être classées en trois catégories : préventive, réactive, et planifiée. Dans les trois cas de figures la frontière entre migration forcée et volontaire est floue : choisir de quitter volontairement son lieu de vie ne signifie pas nécessairement le souhaiter. Même lorsque la migration est dite volontaire, elle n'en reste pas moins contrainte par le climat. Les individus concernés ne se déplacent pas simplement d'un

point A à un point B, mais suivent un processus décisionnel complexe influencé par des facteurs économiques, sociaux, et familiaux. L'impossibilité de migrer peut aussi se produire, comme l'illustre le cas de Julia Cheek, qui est devenue sans-abris après l'incendie du Camp en Californie. Si l'on considère le continuum de la migration - avant, pendant et après - c'est principalement dans la phase d'après que se révèle un dénominateur commun parmi les migrants : la capacité de résilience qui les anime. Cette qualité a été explorée en profondeur dans la troisième partie. S'adapter à un nouvel environnement après avoir tout perdu est un thème sous-jacent à nos analyses. De Wencelaus Billot, natif de l'Isle de Jean-Charles, contraint quitter son foyer à l'âge de 88 ans, à la famille californienne exilée au Vermont, en passant par Martha Kasauli, une Alaskienne de 19 ans qui a dû dire au revoir à son île de Newtok, ces cas partagent des thèmes communs. L'adaptation et la résilience se distinguent particulièrement : « *we are worth saving !* », clament les insulaires de Shishmaref face à l'érosion progressive de leur île. Ces dernières années, des tribus amérindiennes ont mené des actions à l'encontre du gouvernement américain en mettant en évidence les lacunes du système en matière de protection des migrants climatiques. Cela prouve que la résilience englobe la nécessité d'une reconnaissance juridique adéquate.

La mobilité climatique ne revêt pas une forme unique, mais englobe une palette de réalités. La notion de réfugié est avant tout une réalité sociale dont le sens et la signification sont d'abord façonnés par les expériences, les besoins et les perspectives des individus concernés par ces mobilités. Certains migrants adoptent le terme réfugié pour se décrire, estimant qu'ils sont avant tout des victimes qui cherchent un refuge, alors que d'autres pointent l'aspect oxymorique de cette notion : il n'est pas concevable d'être un réfugié dans son propre pays. Cette appellation ne parvient pas à refléter leur réalité singulière en tant que citoyens de leur propre nation et les relègue au rôle de bénéficiaires d'une aide humanitaire, obscurcissant leur identité nationale et leur profond attachement à leur territoire d'origine. Nous avons vu que certains migrants, à l'image des insulaires de Newtok et l'Isle Jean-Charles, tendent vers un mode de vie similaire à ce qu'ils connaissaient auparavant, ce qui peut progressivement estomper leur statut de réfugié.

Le changement climatique façonne de nouvelles géographies de la mobilité humaine. L'avenir pourrait bien révéler des formes de mobilité où les individus choisissent de se libérer de leurs attaches géographiques pour mieux faire face aux changements climatiques. La vie sur la route pourrait-elle devenir une solution ? Bob Wells, une figure éminente du

nomadisme en van aux États-Unis, laisse entrevoir que l'itinérance pourrait bientôt refléter les préoccupations environnementales : « *If the Great Recession was a crack in the system, climate change will be the chasm* » (Zhao, 2020). Dans un monde en constante évolution climatique, nos sociétés contemporaines devront très certainement reconsidérer la conception du « chez-soi » en l'adaptant aux fluctuations environnementales.

Bibliographie

Sources primaires

1. Textes de loi et déclarations

Deng, Francis M. *Guiding Principles on Internal Displacement*. Brookings Institution Press, 2008.

Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés. « Déclaration sur les réfugiés et les personnes déplacées dans le contexte des catastrophes et des effets du changement climatique - AG/SCH/3964 » (Assemblée générale des Nations Unies, 3 novembre 2009).

« Robert T. Stafford Disaster Relief and Emergency Assistance Act ». Public Law 93–288, U.S. Statutes at Large 88 (1988).

2. Témoignages

Braxton Little, Jane. « The Dixie Fire Disaster and Me - How I Became a Climate Refugee ». *Countercurrents*, 9 septembre 2021, <https://rb.gy/gbuyh>.

- « Looking for home in an overheating world : if emissions continue, will we all be migrants someday ». *Salon*, 6 juin 2023, <https://rb.gy/467pj>.

Casey, Michael. « Climate migration : California fire pushes families to Vermont ». *AP*, 4 août 2022, <https://cutt.ly/HwgZ1aG4>.

Garcia, Lalo. « Tribe Members of Isle de Jean Charles refuse to accept the title of climate refugee ». *Media Milwaukee*, 3 juin 2020, <https://risingwaters.mediamilwaukee.com/climate-change-refugee-term-rejected/>.

Kasuali, Martha. Poème publié sur *National Geographic* : « Climate change has finally caught up to this Alaska village », 25 octobre 2019,

<https://www.nationalgeographic.co.uk/environment-and-conservation/2019/10/climate-change-has-finally-caught-up-to-this-alaska-village>.

Kim, Greg. « After Moving to a New Village, Mertavik Residents Say they are Healthier ». *KYUK*, 27 juin 2020, <https://cutt.ly/9wj6gZXB>.

Sources secondaires

1. Corpus principal et sources universitaires

Afifi, Tamer et Jill Jager, éditeurs. *Environment, Forced Migration and Social Vulnerability*. Springer, 2010.

Benson, Larry, Michael S. Berry, Edward A. Jolie, Jerry D. Spangler, David W. Stahle, et Eugene M. Hattori. « Possible Impacts of Early-11th-, Middle-12th-, and Late-13th-Century Droughts on Western Native Americans and the Mississippian Cahokians ». *Quaternary Science Reviews* 26, no.3 (2007) : 336–50. <https://doi.org/10.1016/j.quascirev.2006.08.001>.

Biermann, Frank, and Ingrid Boas. « Preparing for a Warmer World: Towards a Global Governance System to Protect Climate Refugees. » *Global Environmental Politics* 10, no.1 (2010) : 60–88. <https://doi.org/10.1162/glep.2010.10.1.60>.

Bittle, Jake. *The Great Displacement: Climate Change and the Next American Migration*. Simon and Schuster, 2023.

Bullard, Robert D. et Beverly Wright. *Race, place and environmental justice after hurricane Katrina*. Westview Press, 2009.

Campbell, John R. « Climate-Change Migration in the Pacific ». *The Contemporary Pacific* 26, no.1 (2014) : 1-28. <https://doi.org/10.1353/cp.2014.0023>.

Castles, Stephen et Mark J. Miller. *The Age of Migration : International Population Movements in the Modern World*. Guildord Publications, 2002.

Cournil, Christel et C. Colard-Fabregoule (sous la direction de). *Les changements climatiques et les défis du droit*. Bruylant, 2010.

Counilh, Anne-Laure et Hélène Simon-Lorière. « Temporalités, transit et projet migratoire : pratiques urbaines de migrants et de réfugiés à Nouadhibou et Conakry ». *Migrante* 7 (2011) : 58-74. <https://doi.org/10.4000/e-migrinter.877>.

Crutzen, Paul J. « La géologie de l'humanité : l'Anthropocène », *Ecologie et politique* 34 (2007) : 141-148. <https://doi.org/10.3917/ecopo.034.0141>.

Douglas, Mary. « The idea of a Home: A kind of space ». *Social Research* 58, no.1 (1991) : 287-307. <https://www.jstor.org/stable/40970644>.

Downing, Theodore et Carmen Garcia Downing. « Routine and Dissonant Cultures : A theory about the psycho-socio-cultural disruptions of involuntary resettlement and ways to mitigate them without inflicting even more damage », *SAR Press*, (2009) : 97-118. <file:///C:/Users/lucie/Downloads/RoutineandDissonantCulture.pdf>

El-Hinnawi, Essam. « Environmental Refugees ». *United States Environment Programme*, 1985. <https://digitallibrary.un.org/record/121267>.

Farrell, Justin, Paul Berne Burow, Kathryn McConnell, Jude Bayham, Kyle Powys Whyte, and Gal Koss. « Effects of Land Dispossession and Forced Migration on Indigenous Peoples in North America ». *Science* 374, no. 6567 (October 29, 2021) : <https://doi.org/10.1126/science.abe4943>.

Folke, Carl, et al. « Biological Diversity, Ecosystems, and the Human Scale ». *Ecological Applications* 6, no.4 (1996) : 1018-1024. <https://doi.org/10.2307/2269584>.

Foner, Nancy. « American Arrivals. Anthropology Engages the New Immigration ». *L'homme* 179 (2006) : 264-266. <https://doi.org/10.4000/lhomme.2446>.

Gallopín, Gilberto. *Impoverishment and Sustainable Development*. International Institute for Sustainable Development, 1994.

Ghosh, Rajan Chandra et Caroline Orchiston. « A systematic review of climate migration research : gaps in existing literature ». *SN Social Sciences* 2 (2022) : 2-47. <https://doi.org/10.1007/s43545-022-00341-8>.

Hoffman, Susanna M., Anthony Oliver-Smith et Gregory Button. *Catastrophe and Culture : The Anthropology of a Disaster*. School for Advanced Research Seminar Series, 2002.

Horowitz, Andy. *Katrina: a History 1915-2015*. Oxford University Press, 2020.

« Isle De Jean Charles Resettlement Project. » *Isle JeanCharles.la.gov*, consulté le 18 juin 2023, <http://isledejeancharles.la.gov/>.

Karpe, Philippe. « Droits des peuples autochtones à la terre et au patrimoine ». *Journal d'Agriculture Traditionnelle et de Botanique appliquée* 40, no.1 (1998) : 611-632. <https://doi.org/10.3406/jatba.1998.3694>.

Lee, Everett S. « A theory of migration ». *Demography* 3, no.1 (1966) : 47-57. <https://doi.org/10.2307/2060063>.

Mancebo, François. « Katrina et la Nouvelle-Orléans : entre risque naturel et aménagement par l'absurde ». *Revue européenne de géographie* 353 (2006) : 1-14. <https://journals.openedition.org/cybergeogeo/90?file=1>.

Marandi, Anna et Kelly Main. « Vulnerable city, recipient city, or climate destination ? towards a typology of domestic climate migration impacts in US cities » . *Journal of Environmental Studies and Sciences* 11, no 3 (2021) : 465-80. <https://doi.org/10.1007/s13412-021-00712-2>.

McNamara, Karen Elizabeth. « We do not want to leave our land : Pacific ambassadors at the United Nations resist the category of climate refugees ». *Geoforum* 40, no.3 (2009) : 475-83. <https://doi.org/10.1016/j.geoforum.2009.03.006>

Mercier, Delphine, Sylvia Chiffoleau et Jean Thoemmes. « Temps et migrations », *Temporalités* 33, (2021). <https://doi.org/10.4000/temporalites.8883>.

Marino, Elizabeth. *An Ethnography of Climate Change in Shishmaref, Alaska*. University of Alaska Press, 2015.

Masquelier, Adeline. « Why Katrina's Victims Aren't Refugees: Musings on a Dirty Word ». *American Anthropologist* 108, no.4 (2006) : 735-743. <https://www.jstor.org/stable/4496516>.

Neufeld, Josh. *New Orleans After the Deluge*. National Geographic Books, 2010.

Organisation Internationale pour les Migrations (OIM). *Glossaire sur la migration*. OMI, 2004.

Parrish, Rebecca et al. « A Critical Analysis of the Drivers of Human Migration Patterns in the Presence of Climate Change : a new conceptual model ». *International Journal of Environmental Research and Public Health* 17, no.17 (2020) : 6036. <https://doi.org/10.3390/ijerph17176036>.

Piguet, Etienne. « Linking Climate Change, Environmental Degradation, and Migration: A Methodological Overview ». *Wiley interdisciplinary reviews : climate change* 1, no.4 (2010) : 517-524. <https://doi.org/10.1002/wcc.54>.

Piguet, Etienne, Antoine Pécoud et Paul de Guchteneire. *Migration and Climate Change*. Cambridge University Press, 2011.

- « Changements climatiques et migrations: quels risques, quelles politiques? ». *L'Information Géographique* 75, no.4 (2011) : 86-109. <https://doi.org/10.3917/lig.754.0086>.

Pilkey, Orrin H., et Keith C. Pilkey. *Sea Level Rise: A Slow Tsunami on America's Shores*. Duke University Press, 2019.

Prieur, Michel, Jean-Pierre Marguénaud, Gérard Monédiaire, Julien Bétaille, Bernard Drobenko, Jean-Jacques Gouguet, Jean-Marc Lavieille, et al. « Projet de Convention Relative Au Statut International Des Déplacés Environnementaux ». *Revue Européenne du droit de L'environnement* 12, no.4 (2008) : 381–93. <https://doi.org/10.3406/reden.2008.2057>.

Renaud, Fabrice, Olivia Dun, Koko Warner et Janos J. Bogardi. « A Decision Framework for Environmentally Induced Migration ». *International Migration* 49 (2011) : 79-101. <https://doi.org/10.1111/j.1468-2435.2010.00678.x>.

Sheldon, Tamara L., et Crystal Zhan. « The impact of hurricanes and floods on domestic migration ». *Journal of Environmental Economics and Management* 115, (2022) : 102726.

Spierings, Danielle. « Climate Refugees : Flight from nature, man or both ? A systematic literature review exploring the effect of climate change on migration in contexts of flood, sea-level rises and droughts » (Master Thesis, Tilburg University). <http://arno.uvt.nl/show.cgi?fid=141881>.

Steinbeck, John. *The Grapes of Wrath*. Penguin Books, 2017.

Steiner, Achim. Préface à « Climate change and displacement » *Forced Migration Review* 31 édité par Marion Couldrey et Maurice Herson (2008). <https://www.fmreview.org/sites/fmr/files/FMRdownloads/en/FMRpdfs/FMR31/FMR31.pdf>.

Tidwell, Mike. *Bayou Farewell: The Rich Life and Tragic Death of Louisiana's Cajun Coast*. Vintage Departures, 2003.

Véron, Jacques et Valérie Golaz. « Les Migrations Environnementales sont-elles mesurables? ». *Populations et Sociétés* 522 (2015) : 1-4. <https://doi.org/10.3917/popsoc.522.0001>.

Wennersten, John R., et Denise Robbins. *Rising Tides Climate Refugees in the Twenty-First Century*. Indiana University Press, 2017.

Wilson, Geoff A. *Community Resilience and Environmental Transitions*. Routledge, 2012.

2. Articles scientifiques

Abatzoglou, John, et Park Williams, A. « Impact of Anthropogenic Climate Change on Wildfire across Western US Forests ». *Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America* 113, no.42 (10 octobre 2016) : 11770-11775. <https://doi.org/10.1073/pnas.1607171113>.

Bernstein, Lenny, Peter Bosch, Osvaldo Canziani, Z. Chen, R. Christ, Keywan Riahi. *IPCC, 2007: Climate Change 2007: Synthesis Report*, 2008. <http://pure.iiasa.ac.at/id/eprint/8667/>.

Broecker, Wallace S. « Climatic Change: Are We on the Brink of a Pronounced Global Warming ? ». *Science* 189, no.4201 (8 août 1975) : 460-63. <https://doi.org/10.1126/science.189.4201.460>.

Church, John A., et White, Neil J. « Sea-Level Rise from the Late 19th to the Early 21st Century ». *Surveys in Geophysics* 32, no.4-5 (30 mars 2011) : 585-602. <https://doi.org/10.1007/s10712-011-9119-1>.

Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. *Global Warming of 1,5°C Rapport Spécial*. World Meteorological Organization, 2019.

- *Climate Change 2007 : Synthesis Report*. Cambridge University Press, 2007.
- *Climate Change 2013 : The Physical Science Basis*. Cambridge University Press, 2013.

Min, Seung-Ki et al. « Human Contribution to More-Intense Precipitation Extremes ». *Nature* 470, no. 7334 (16 février 2011) : 378-381. <https://doi.org/10.1038/nature09763>.

Park Williams, A. « Rapid Intensification of the Emerging Southwestern North American Megadrought in 2010-2021s ». *Nature Climate Change* 12 (14 février 2022) : 232-234. <https://doi.org/10.1038/s41558-022-01290-z>.

3. Articles de presse

Oisakhose, Aghomo. « Louisiana Communities Show the Many Contours of Climate Migration ». *Yes!*, 21 novembre 2022, <https://rb.gy/8macz>.

Anguiano, Dani. « The town at the center of California's climate refugee crisis ». *The Guardian*, 22 mai 2022, <https://rb.gy/hkxy3>.

Cohen, Daniel Aldana, et Samantha Schuyler. « Should We Start Preparing for the Evacuation of Miami? ». *The Nation*, 3 février 2023, <https://cutt.ly/jwgZHDYE>.

Davenport, Coral et Campbell Robertson. « Resettling the First American Climate Refugees ». *The New York Times*, 2016, <https://cutt.ly/PwgZZjC8>.

Domash, Alex. « Americans are becoming climate migrants before our eyes », *The Guardian*, 2 octobre 2020. <https://cutt.ly/cwzy5tH7>

Early, Wesley. « Kivalina joins four Louisiana tribes in a formal complaint to the United Nations about coastal erosion ». *KTOO*, 22 janvier 2020, <https://www.ktoo.org/2020/01/22/kivalina-joins-four-louisiana-tribes-in-a-formal-complaint-to-the-united-nations-about-coastal-erosion/>.

Goodell, Jeff. « Goodbye Miami ». *Rolling Stone*, 30 juin 2013, <https://cutt.ly/iwgKkmaN>.

McCormick, Andrew. « Crisis collide : Homelessness in America when climate disaster strikes ». *NBC News*, 20 avril 2021, <https://shorturl.at/pxDL3>.

McKnight, Patricia. « Into the Bayou ». *Media Milwaukee*, 3 juin 2020, <https://risingwaters.mediamilwaukee.com/>.

Milman, Oliver. « We're moving to higher ground : America's era of climate mass migration is here ». *The Guardian*, 24 septembre 2018, <https://www.theguardian.com/environment/2018/sep/24/americas-era-of-climate-mass-migration-is-here>.

Picard, François. « La Louisiane reloge les premiers réfugiés climatiques américains ». *Challenges*, 9 octobre 2022, <https://rb.gy/n7bwk>.

Quigley, Bill. « Who was left behind then and who is being left behind now ? ». *Dissident Voice*, 21 février 2006, <https://dissidentvoice.org/Feb06/Quigley21.htm>.

Schladebeck, Jeesica. « Louisiana island that's sinking underwater is home to first climate change refugees ». *New York Daily News*, 2 mars 2017. <https://www.nydailynews.com/2017/03/02/louisiana-island-thats-sinking-underwater-is-home-to-first-climate-change-refugees/>.

Von Kaenel, Camille. « Butte County snapshot of homelessness shows increase from CampFire ». *Enterprise-Record*, 18 juin 2019. <https://www.chicoer.com/2019/06/18/butte-county-snapshot-of-homelessness-shows-increase-from-camp-fire/>.

White House. « Report on the impact of climate change on migration », (*The White House*, Octobre 2021). <https://cutt.ly/xwj6QJEA>.

4. Oeuvres audiovisuelles

« Book Talk : The Great Displacement », *Youtube*, Publié par Rebuilt by Design, 12 avril 2023, <https://www.youtube.com/watch?v=uUa3vCb17Vs>.

Flaherty, Robert. dir. *Nanouk l'Esquimau* (Révillon Frères, 1922).

Zhao, Chloé. dir. *Nomadland* (Searchlight Pictures, 2020).

5. Ressources en ligne

Internal Displacement Monitoring Centre, « United States » *Internal Displacement Monitoring Centre*, consulté le 17 avril 2023, <https://www.internal-displacement.org/countries/united-states>.

